

# L'ANSE-SAINT-JEAN: 150 ans d'histoire

Russel Bouchard



Société historique du Saguenay  
Cahiers de Saguenayensia  
HISTOIRE DES MUNICIPALITÉS  
No 1

# Table des matières

Avant-propos .....	4
<b>PARTIE I</b>	
<b>Un pays de colonisation: 1838-1858</b>	
— L'Anse-Saint-Jean avant 1838 .....	5
— La Société des Vingt-et-un débarque d'abord à l'Anse-Saint-Jean.....	8
— Ouverture du canton Saint-Jean: début de la colonisation .....	9
— La vie religieuse: la mission.....	13
<b>PARTIE II</b>	
<b>La vie communautaire s'organise: 1858-1918</b>	
— Création de la municipalité du canton Saint-Jean.....	15
— Le mouvement de population au XIX <sup>e</sup> siècle .....	17
— L'ouverture des chemins.....	19
— Transport maritime et construction du quai .....	24
— Le service postal .....	26
— La vie religieuse: la paroisse.....	27
— Les premières écoles .....	30
<b>PARTIE III</b>	
<b>L'Anse-Saint-Jean au XX<sup>e</sup> siècle</b>	
— Les particularités de l'économie locale .....	33
— La construction des goélettes.....	35
— La coopérative forestière, la première du genre au Saguenay.....	38
— L'industrie touristique, une nouvelle vocation pour la forêt.....	41

## Avant-propos

Couvrant aujourd'hui, un territoire de plus de cinq cent vingt (520) km<sup>2</sup>, avec ses 1 500 habitants, l'Anse-Saint-Jean fut l'un des premiers sites habités par les colons. Le patrimoine naturel et historique y est important et riche; citons les fermes Boudreault, dont certains bâtiments datent du milieu du siècle dernier, l'église, le magasin général et plusieurs maisons d'époque. On y retrouve également de nombreux fours à pain construits selon la technique ancestrale.

Les difficultés économiques de la dernière décennie nous ont fait prendre conscience de la précarité de notre économie, particulièrement de la situation du travail, basé sur l'exploitation forestière.

Longtemps fidèle à la volonté des fondateurs, l'Anse-Saint-Jean est aujourd'hui à un point tournant de son histoire. Connaissant mieux nos racines et notre histoire locale, nous pouvons nous tourner résolument vers l'avenir et faisant preuve de la même volonté, du même courage et de la même détermination que nos ancêtres, nous nous ouvrons à une nouvelle vocation, celle du tourisme. La conjoncture y est aujourd'hui favorable, dans le cadre de la mise en valeur du Parc National du Saguenay et de sa zone périphérique. Pour ce faire, nous nous devons de rendre présent ce patrimoine, qu'est le nôtre. Cette synthèse historique en constitue un jalon que nous vous invitons à découvrir.

L'Anse-Saint-Jean est sans doute l'un des ensembles paysagers les plus spectaculaires du Bas-Saguenay; l'anse proprement dite, les montagnes avoisinantes, les terres agricoles..., lui confèrent une harmonie toute spéciale que vous sentirez vous envahir si vous venez nous rendre visite. La vallée de l'Anse offre un panorama unique qui en fera un lieu de fréquentation privilégié.

Au plaisir de vous accueillir chez-nous.



Laurent-Yves Simard, maire.

## PARTIE I

## Un pays de colonisation: 1838-1858

### L'Anse-Saint-Jean avant 1838

La municipalité de l'Anse-Saint-Jean, située sur le bord de la rivière Saint-Jean, doit vraisemblablement son nom aux Révérends Pères Jésuites qui l'avaient ainsi baptisée en l'honneur de saint Jean-Baptiste.<sup>1</sup> Sans négliger pour autant cette première attribution, il est possible également que l'on ait songé au missionnaire Jean Dequen, le fondateur des missions du Saguenay.<sup>2</sup>

Il faut retourner cependant à une dizaine d'années en arrière, à l'époque héroïque des missions, pour retracer la première tentative d'occupation du territoire. «L'Ance à l'Assomption», ainsi dénommée par le premier résident de l'endroit, le Père Louis de Beaulieu, servit de lieu de mission dès l'automne 1668. Au cours de cette année-là, le Révérend y construisit une chapelle et hiverna avec un groupe de Montagnais et une centaine d'Indiens de Gaspé. Malheureusement, la maladie et les difficultés dues à l'hostilité des lieux ainsi qu'à la rigueur de l'hiver les obligèrent à abandonner l'année suivante. Au fil des ans par contre, quelques familles d'Indiens persistèrent et y demeurèrent en vivant de la chasse et de la pêche.<sup>3</sup>

Hormis ces quelques Montagnais, il semble que l'endroit passa presque à l'oubli, servant

tantôt de lieu de halte, tantôt de lieu de rencontre entre coureurs de bois et trappeurs. Ce n'est en fait qu'un siècle après la vaine tentative du Père Beaulieu que le nom de l'Anse-Saint-Jean réapparaît dans les récits des voyageurs.

James MacKenzie et Pascal Taché, lorsqu'ils répondent au Comité chargé par la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada d'enquêter en vue de l'ouverture éventuelle du Saguenay, avouent connaître assez bien cette partie de l'arrière-pays. Ce qu'ils retiennent entre autres de cette région, c'est surtout l'existence du saumon et de la truite saumonée.<sup>4</sup> Taché, qui a exploré intimement le Domaine du Roi, témoigne que les gens s'y rendent particulièrement au cours des mois de juin et juillet pour y pêcher.<sup>5</sup> Pour sa part, l'explorateur Davis atteste en 1835 que la Compagnie de la Baie d'Hudson a établi une pêche aux saumons à l'embouchure même de la rivière Petit-Saguenay,<sup>6</sup> et tout indique qu'il en est de même à la rivière Saint-Jean.

Il semble que la baie de l'Anse-Saint-Jean, pour plusieurs raisons, a rapidement été évaluée comme un lieu propice aux activités humaines. Il n'y a pas que la pêche qui y est pratiquée, car depuis nombre d'années on y exploite régulièrement les érables à sucre.<sup>7</sup> À ces activités liées directement à la survie, le havre de l'Anse-Saint-Jean est spacieux et permet le mouillage à de nombreux bateaux qui profitent d'un abri sûr. C'est en tenant compte de cet avantage qu'au printemps 1835 la Compagnie

### Chronologie de l'Anse-Saint-Jean

- 1668: Mission du Jésuite Louis de Beaulieu
- 1838: Arrivée de la Société des Vingt et un et fondation
- 1839: Arrivée des Oblats
- 1842: Fin du bail de la compagnie de la Baie d'Hudson
- 1843: L'arpenteur J.-P. Proulx trace les limites de la localité
- 1847: Price achète une partie des rives de la rivière Saint-Jean
- 1858: Proclamation du canton Saint-Jean
- 1859: Création de la Municipalité de l'Anse-Saint-Jean
- 1860: Début de l'enseignement
- 1861: Fondation de la paroisse de Saint Jean-Baptiste de l'Anse-Saint-Jean et arrivée du premier curé
- 1862: Construction de la première maison d'école
- 1865: Année de grande disette
- 1875: Début de la construction du quai
- 1875: Ouverture permanente du service postal
- 1878: Un vapeur arrête régulièrement au quai
- 1883: Rehaussement du quai
- 1890: Construction de l'église de pierre
- 1893: Dans le domaine scolaire, l'Anse-Saint-Jean fait désormais partie du district de Charlevoix
- 1894: Érection civile de la paroisse
- 1897: Apparition du service de télégraphe
- 1909: Dans le domaine scolaire, l'Anse-Saint-Jean retourne au district de Chicoutimi
- 1927: Organisation d'un service de santé
- 1928: Éboulis désastreux
- 1939: Décret d'érection canonique de la paroisse
- 1940: Création de la coopérative agricole et forestière
- 1945: Peinturage de la couverture de l'église
- 1948: Arrivée du premier médecin, le docteur Alexandre Lavallée
- 1949: Restauration de l'église
- 1950: Construction de la centrale hydro-électrique
- 1967: Rénovation de l'église
- 1968: Ouverture de l'école polyvalente
- 1978: Ouverture de la capitainerie
- 1983: Restauration de l'Hôtel de Ville
- 1985: Première phase du réaménagement du camping municipal

de la Baie d'Hudson occupe les lieux avec un charpentier et quelques hommes pour construire une goélette.

\*\*\*

«À une lieue et demie au-dessus de son embouchure, se trouve celle de la Rivière Saint-Jean, qui forme une anse, qui mesure un mille et demi de profondeur, sur un mille de largeur.»

«Ici nous rencontrâmes un charpentier, avec cinq ou six hommes employés à construire une petite goélette pour le service de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ils ont en abondance et à proximité tout le bois nécessaire pour cet objet.»

«Le terrain est ici d'une excellente qualité. On y rencontre le même bois que le long de la Petite Rivière Saguenay. (...) On rencontre sur

ses rives une grande quantité de pins rouges et blancs au-dessus de la chute, le courant est faible, et l'on est longtemps sans rencontrer d'autres chutes.»<sup>9</sup>

\*\*\*

Si les Commissaires s'intéressent tant à l'Anse-Saint-Jean, ce n'est pas uniquement pour y évaluer les chances d'ouvrir une colonie qui y vivrait de l'agriculture et de l'exploitation de la forêt. C'est aussi en raison des lieux qui leur apparaissent comme une sortie possible pour l'érection d'un chemin qui relierait directement le district de Québec au Saguenay. Précédant d'une année l'exploration de Davies, William Ware part de Stoneham, prend la rivière Jacques-Cartier et ressort finalement par Char-

lesbourg. C'est qu'il tente, mais en vain, de trouver la trace d'un ancien chemin entre Charlesbourg et l'Anse-Saint-Jean. Si ce chemin a existé, disait-il, «il faut qu'il ait passé la Rivière Montmorency, à la tête des grands rapides, à l'endroit où se trouve désigné la route des Sauvages dans ma carte»<sup>10</sup>

La volonté du gouvernement, avant d'ouvrir le Saguenay à la colonisation, est ferme. Il faut tenter, en dépit des échecs répétés, de relier par terre le Saguenay au fleuve Saint-Laurent. Après les recherches de Ware, c'est Davis qui tentera de constater la possibilité d'établir un tracé.<sup>11</sup> Pour la Chambre d'Assemblée, les résultats de son exploration ne posent plus de



Un bel exemple d'une habitation de paysan saguenéen, à l'époque de la colonisation. La maison Célestin Houde, posant fièrement avec son calvaire et sa couronne d'épines accrochée au croisillon.

doute. Il y aura un chemin, mais celui-ci sortira non pas par l'Anse-Saint-Jean, mais partira plutôt de Saint-Urbain pour atteindre le comté de Chicoutimi, à la hauteur de la Grande-Baie.<sup>12</sup> Nous sommes en 1836 et les pressions pour ouvrir de nouveaux territoires à la colonisation se font de plus en plus pressantes.



François Tremblay, l'un des arrivants de 1838.  
Photo. Archives nationales du Québec à Chicoutimi.

### La Société des Vingt et un débarque d'abord à l'Anse-Saint-Jean

Justement, la population du Bas-Canada, se retrouvant de plus en plus coincée sur des terres qui ne sont plus suffisantes pour répondre à leurs besoins, presse constamment le gouvernement d'ouvrir le Saguenay. À la suite de la visite des Commissaires en 1828, on comprend que la région renferme suffisamment de terres cultivables. L'arpenteur J.-P. Proulx fait partie de l'expédition et évalue les possibilités agricoles des lieux. Pour lui, l'hospitalité du territoire de l'Anse-Saint-Jean est prometteuse. Le havre est sécuritaire et le foin qui pousse le long des battures de la baie permettra une récolte d'au moins six mille bottes.

\*\*\*

«J'ai descendu à l'anse Saint-Jean, distance d'environ 6 milles, d'une pointe à l'autre; rentré dans cette anse j'ai constaté son étendue qui est de près de 2 milles de largeur, à son entrée; dans la partie ouest, il y a une petite Île, sa profondeur est de 2 milles, sa largeur au fond est d'un petit peu plus d'un mille; dans la partie ouest, il y a aussi des battures sur lesquelles on peut faire au moins 6 à 7 milles bottes de foin».<sup>13</sup>

\*\*\*

Animés par le mouvement insurrectionnel de 1837, les Canadiens n'attendent pas. Mais c'est par le truchement de l'exploitation forestière que les premiers défricheurs trouvent le moyen de pénétrer légalement dans le Saguenay.

En fait, l'initiative du développement revient à la Compagnie de la Baie d'Hudson, maîtresse des lieux, qui obtient du gouvernement la permission de tirer du Saguenay 60 000 billots de pin. Elle réussit à en couper une petite partie. Toutefois, en raison d'une opposition farouche des marchands de bois de Québec, celle-ci est contrainte d'abandonner ses droits en faveur de quelqu'un qui occupe déjà ce champ d'activités: Sir William Price.<sup>14</sup>

Pour être en mesure de tirer le meilleur parti de cette transaction, Price comprend qu'il lui faut s'adjoindre des travailleurs qui n'attendent qu'une ouverture pour pénétrer le Saguenay. Il confie ainsi à son homme de confiance de La Malbaie, Alexis Tremblay «Picoté», le soin de diriger les opérations de la Société des Vingt et un. À cette époque chacun sait que cette procédure portera le coup fatal aux intérêts de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans les Postes du Roi.<sup>15</sup>

Donc, au printemps de l'année 1838, les bûcherons entreprennent la conquête du Saguenay. Une première goélette porte les premiers braves à quelques milles de Tadoussac, aux «Petites Îles», les glaces les empêchant d'aller plus loin. On y débarque un groupe

d'hommes pour construire un premier moulin à scie et y passer l'été. De là jusqu'à l'Anse-au-Cheval, en face de la rivière Sainte-Marguerite, un deuxième groupe débarque à son tour avec l'instruction d'y construire un moulin et d'y couper du bois. Ce travail terminé, le reste de l'équipage, apparemment le plus important, continue jusqu'à l'Anse-Saint-Jean.<sup>16</sup>

Tous ces jeunes gens, laissés à leur sort au milieu des neiges fondantes, sans abri, avec comme première arme le courage, s'assurent ainsi d'écrire l'introduction à l'histoire de la colonisation au Saguenay. Entre ces trois lieux de débarquements, c'est le moulin de l'Anse-Saint-Jean qui donne les résultats les plus prometteurs. *«Il put scier assez de madriers, durant la saison d'été pour être en état de pouvoir charger un navire dans le mois d'octobre. Cette charge vendue, suffit seule à compléter les £ 1800 dûs à la Compagnie de la Baie d'Hudson».*<sup>17</sup>

Dès la première année, la petite colonie progresse sans relâche. Après seulement quelques mois d'occupation, elle compte 67 personnes, dont 5 ménages et 16 enfants,<sup>18</sup> ce qui témoigne de façon loquace de leurs intentions définitives. Entre-temps, le 11 juin 1838, un premier détachement de 14 hommes embarquent dans des chaloupes pour se rendre ouvrir une dernière colonie; la Grande-Baie.<sup>19</sup> Dès l'automne de la même année, ce sont 8 familles qui emboîtent le pas et partent pour la Baie des Ha! Ha!<sup>20</sup>

#### **Ouverture du canton Saint-Jean: début de la colonisation**

Les premiers arrivants de la Société des Vingt et un constituaient en quelque sorte une élite qui permettrait à plusieurs centaines de leurs compatriotes de régler définitivement le problème de l'ouverture du Saguenay. Ceux-ci ne perdirent pas de temps, car dans leurs familles d'origine, à La Malbaie et dans les

paroisses environnantes, on se préparait consciencieusement et massivement à exprimer au gouvernement une volonté ferme d'obtenir toutes ces nouvelles terres pour des fins autres que la traite des fourrures et l'exploitation du bois.

#### **Missionnaires et curés de l'Anse-Saint-Jean**

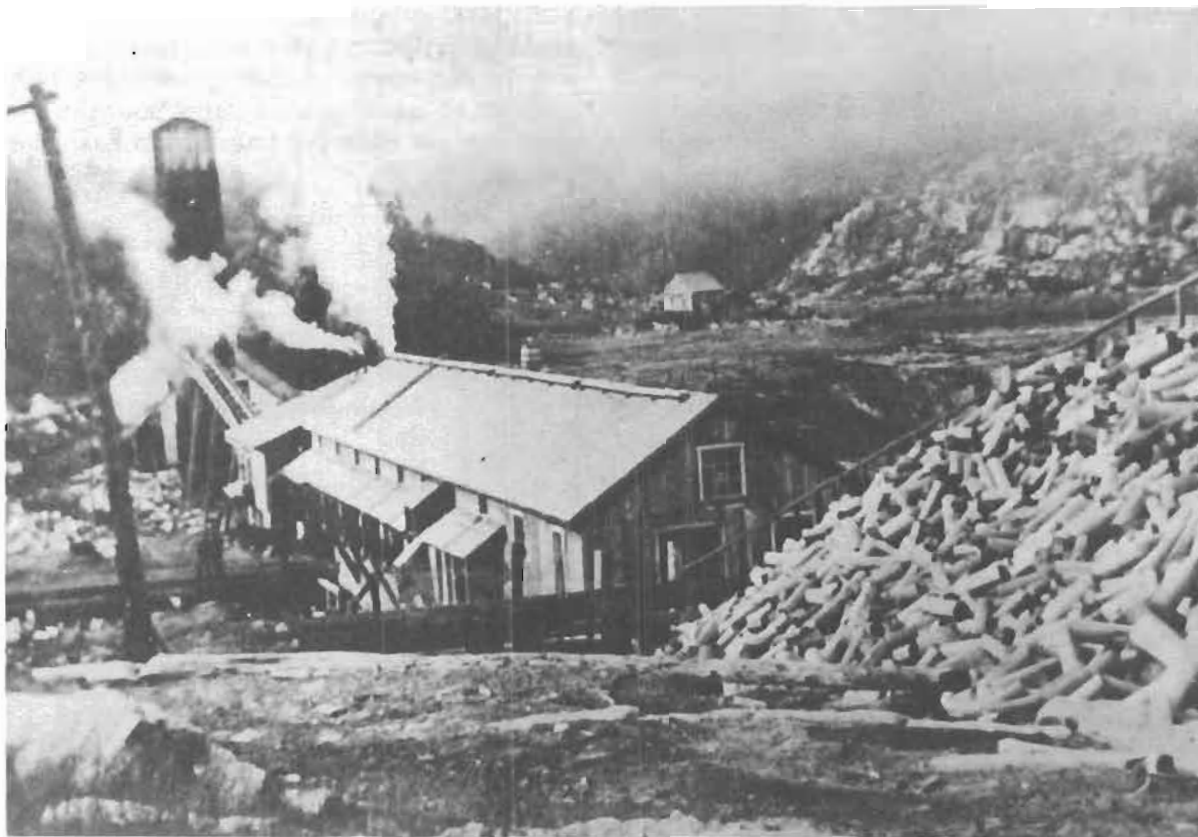
##### **Anciens missionnaires**

- MM. Bernard-Benjamin Decoigne, curé de la Baie-Saint-Paul et Zéphirin Lévesque, curé de La Malbaie: 1839
- Les Révérends Pères Oblats de Marie-Immaculée: 1839-1842
- L'abbé Charles Pouliot, curé de Saint-Alexis: 1842-1844
- Les Révérends Pères Oblats de Marie-Immaculée: 1844-1853
- L'abbé Léandre Gill: 1853-1856
- L'abbé Lucien Otis: 1856-1858
- L'abbé Louis-Antoine Martel: 1858-1861

##### **Anciens curés**

- L'abbé Lucien Otis: 1861-1866
- L'abbé Georges-Éric Sauvageau: 1866-1867
- L'abbé A.-G.-Adolphe Girard: 1867-1875
- L'abbé Paul Dubé: 1875-1878
- L'abbé Jean-Séverin Pelletier: 1879-1901
- L'abbé Alfred Labrecque: 1901-1912
- L'abbé Joseph Allard: 1912-1924
- L'abbé Ulric Bouchard: 1924-1942
- L'abbé Antonio Gagnon: 1942-1955
- L'abbé J.-J. Fortin: 1955-1966
- L'abbé Aimé Néron: 1966-1967
- L'abbé F.-X. Boivin: 1967-1974
- L'abbé Simon Bouchard: 1974-1983
- L'abbé Jean-Marie Paradis: 1983-1985
- L'abbé Clément Harvey: 1985-





Le moulin à scie de l'Anse-au-Cheval, en 1904.

Photo: Archives nationales du Québec à Chicoutimi.

C'est dans cette perspective qu'au mois d'août 1839, une pétition totalisant 743 noms est acheminée directement à Sir John Colborne, gouverneur du Bas-Canada. Les signataires trahissent difficilement leur émotion. Pour eux il est capital que le gouvernement libère le sol à l'agriculture avant que n'expire le bail d'affermage détenu par la Compagnie de la Baie d'Hudson.<sup>21</sup>

En tout et partout, de 1838 à 1842, les colons construisent et équipent neuf scieries, situées au confluent de toutes les rivières importantes. Ainsi éparpillées sur tout le territoire, l'entreprise de Price et l'action de la Société des Vingt et un pousseront le gouver-

nement et la Compagnie de la Baie d'Hudson à céder devant le fait de peuplement accompli.<sup>22</sup>

Tout indique qu'avant même l'ouverture du canton et les premiers arpentages du gouvernement, les arrivants avaient défriché la terre, construit leur maison et certains avaient même cultivé sans trop se soucier de leurs obligations envers les maîtres des lieux.

Le 26 mai 1843, l'arpenteur J.-P. Proulx reçoit le mandat de se rendre à la baie Saint-Jean pour vérifier les bases de l'occupation humaine. En moins d'un mois, le 20 juin, il arrive à bord du «schooner» du capitaine Isaac

Boily. Dès le lendemain, il tire ses premières lignes tout en respectant ses ordres qui lui dictent d'établir la localité autour de la rivière Saint-Jean.<sup>23</sup>

Après avoir visité sommairement tous les alentours, Proulx retourne à la baie Saint-Jean et y recense chacun des habitants. Dans l'arrondissement du village, de chaque côté de la rivière, la majorité des terres cultivables sont déjà enregistrées et plusieurs sont en friche. Parmi ces occupants de la première heure nous retrouvons Louis Dallaire, François Savard, Benony Bouchard, Jean Tremblay, George Tremblay, Basile Martel, Jean Gagné, Laurent Gagné et Étienne Raté. À l'intérieur de ce

#### Les maires de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean 1859-1986

- Eugène Otis	
- David Côté	
- Frostant Boivin	
- Éphrem Houde	
- Ernest Tremblay	
- Joseph Girard	
- Benjamin Boudreault	
- Zéphirin Desgagné	
- Auguste Boudreault	8/01/1919 - 21/01/1925
- Édouard Harvey	21/01/1925 - 9/01/1935
- Oscar Boudreault	9/01/1935 - 16/01/1939
- Napoléon Bouchard	16/01/1939 - 13/01/1943
- Oscar Boudreault	18/01/1943 - 10/01/1945
- Napoléon Bouchard	15/01/1945 - 10/01/1947
- Joseph Gaudreault	20/01/1947 - 5/04/1947
- Delphis Lavoie	19/04/1947 - 19/01/1953
- Gérard Bélanger	19/01/1953 - 5/07/1954
- Napoléon Bouchard	8/07/1954 - 6/06/1955
- Gérard Bélanger	6/06/1955 - 27/02/1959
- Georges Boudreault	27/03/1959 - 17/05/1963
- Delphis Lavoie	17/05/1963 - 7/06/1965
- Louis-Henri Boudreault	7/06/1965 - 19/05/1967
- Paul-Émile Boudreault	19/05/1967 - 15/11/1969
- Louis-Henri Boudreault	15/11/1969 - 12/11/1971
- Lionel Plourde	12/11/1971 - 12/11/1973
- Félicien D'Entremont	12/11/1973 - 23/10/1980
- Laurent-Yves Simard	27/10/1980

Avant 1919, il n'est pas possible d'avoir les dates car tous les livres des minutes ont été détruits par le feu.



«Souliers de boeuf» et culotte en étoffe du pays, le pionnier Louis Boudreault et sa bru.

groupe de pionniers, tous ont déjà au moins une maison, six d'entre eux ont déjà une grange et une étable et certains possèdent même une dépendance. D'autres, comme Alexandre Maltais qui n'est pas encore marié, résident chez un concitoyen, Jean Tremblay.<sup>24</sup>

Au niveau de la production locale, la diversité des produits et des exploitations tend à démontrer qu'avant l'ouverture du Saguenay à la colonisation en 1842 et même avant l'arrivée officielle des pionniers en 1838, plusieurs individus occupent déjà les lieux. En effet, à partir des premiers rapports de Proulx, au printemps 1843, nous constatons qu'au moins

quinze acres de terre sont en culture, qu'un nombre indéterminé de squatters ont réussi à produire environ 1 200 livres de sirop d'érable et qu'à l'embouchure de la rivière les habitants ont pêché entre 400 et 500 saumons. Quant au moulin installé à l'embouchure de la Saint-Jean, il réussit à produire entre dix et vingt mille madriers pour l'exportation.<sup>25</sup>

\*\*\*

«These is a saw mill at the mouth of the river where between 10 to 20 thousand deals are exported. The mille contains four frames with twenty too right saws and a round one.»<sup>26</sup>

\*\*\*

Après le non renouvellement du bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson, la forêt du Saguenay retourne au domaine public et le gouvernement s'assure d'en retirer des droits de coupe. Quant aux concessionnaires, ils en disposent comme de leurs propres biens. Les installations de sciage de l'Anse-Saint-Jean

n'appartiennent donc pas à William Price mais à des intérêts particuliers autres. Price, qui possède depuis 1842 les établissements de la Société à La Malbaie, déménage le centre de ses activités à la Grande-Baie, décision qui a pour effet immédiat de transférer une partie de la main-d'oeuvre de l'Anse-Saint-Jean.

Cette phase de déclin relatif sera toutefois assez brève. En 1847, seulement cinq familles resteront: celles de Louis Dalairé, de Laurent Gagné, de Basile Martel, de Joseph Savard et de Jean Gagné.<sup>27</sup> C'est que William Price a réussi, probablement à la faveur d'une baisse provoquée des activités industrielles, à s'approprier plusieurs moulins de la Société des Vingt et un, dont les installations de l'Anse-Saint-Jean. Au début de l'année 1847, l'arpenteur Duberger est chargé par le gouvernement d'arpenter et de définir tout ce qui regarde le territoire inclus dans l'acte de vente.<sup>28</sup>

Afin d'effectuer son travail, l'arpenteur est accompagné par Isaïe Tremblay, un homme de

#### Fait terrible dans les chantiers de Lesime Cami

«Les chantiers de ce temps-là étaient quelque chose de terrible. Je faisais parti d'une gang de Lesime Cami, à l'Anse St-Jean. C'étaient pour la plupart des gens du Su. Chaque cheval était désigné par un nom de saint ou des choses sainte. Au printemps, dans le mois de mars, croyez le si vous le voulez, c'est terrible. Les hommes ont fait une Sainte Vierge en neige pelotante, puis se sont armés de leurs longs fouets en disant: «Si elle est aussi sainte que ça, elle va courir». Alors, je l'ai vu de mes yeux, et tout le monde comme moi, trois filets de sang partant de sa gorge ont coulé jusqu'à terre. Moi j'ai pris mon linge et fait mon paqueton en disant: «Je m'en vas». J'étais décidé. Le soir même, M. Price est arrivé. Il nous connaissait: il dit: «Où est Jos.» — «il est dans son bed, il part». — «Pourquoi?» M. Price me fait venir. Je lui conte cela. Je l'amène dehors, on voyait encore la statue fouettée et les ruisseaux de sang. Il me dit: «Reste». «Jamais je ne puis rester avec

Lesime Cami». — «C'est lui qui va prendre sa poche, et il va descendre à pied en arrière de ma voiture. Toi tu vas prendre sa place». Je ne voulais pas. J'étais jeune et conduire un gros campe et de pareils hommes! Il m'a forcé. Le lendemain, Cami est parti à pied avec son paqueton en arrière de M. Price. J'ai conduit les hommes.»

«La première chose que j'ai faite c'est d'avertir tout le monde, que le premier qui donnerait un nom de saint à un cheval, serait clairé immédiatement. J'ai eu la paix; les hommes ont tous plié. Au printemps, M. Price m'a donné \$15 par mois au lieu de \$8, mon engagement.»

«C'était terrible les sacres et l'impiété dans ces chantiers-là.»

Témoignage de Jos. Duchesne, recueilli le 6 juillet 1934, Société historique du Saguenay, Mémoires de Vieillards, no 24.



Avant la construction d'une véritable église, les missionnaires célébrèrent la messe dans cette maison de colon.

Photo: Archives nationales du Québec à Chicoutimi

confiance de William Price. La transaction est importante, car ce sont tous les terrains compris sur la rive ouest de la rivière Saint-Jean, entre les deux moulins, qui sont légalement récupérés par l'entrepreneur.<sup>29</sup> Pour la petite population qui persiste à rester, les possibilités d'une reprise des activités sont meilleures que jamais. Tranquillement, la marche vers le peuplement reprend. L'abbé Lucien Otis note, en 1847 et en 1849, qu'aux familles déjà installées s'ajoutent celles de David Côté et de Thomas «Bouliane».<sup>30</sup> Il semble cependant, selon le recensement du Canada, que ce nombre est plus important. En 1851, un total de 348 habitants vivent sur les territoires circonscrits autour du canton Saint-Jean et de Petit-Saguenay.<sup>31</sup> L'absence de détails pertinents nous empêche

par contre d'évaluer correctement la population appartenant à chacune des deux colonies.

### La vie religieuse: la mission

Au cours du premier hiver suivant l'arrivée des fondateurs, la vie n'a rien de facile. La précarité des installations physiques, l'absence totale d'hygiène élémentaire et l'inexistence de soins médicaux expliquent probablement le décès de trois d'entre eux. Pour tous ces gens qui n'ont en réalité que la richesse de la foi chrétienne, il est impensable d'enterrer les corps en ces lieux et c'est par le chemin de terre qu'une équipe traversera la forêt, jusqu'à La Malbaie, pour les assurer d'une sépulture chrétienne.<sup>32</sup>

À défaut de médecins et des premières nécessités, c'est d'abord un prêtre que l'on réclame. Au cours de la seconde année, ce sont les Pères Oblats qui ont pour mission de venir reconforter et confesser les pionniers. Dès la fonte des glaces, les Révérends Bernard-Benjamin Décoigne, curé de la Baie Saint-Paul, et Zéphirin Lévesque, curé de La Malbaie, partent en chaloupe et viennent visiter leurs anciens paroissiens. En remontant le Saguenay, et ce jusqu'à la Grande-Baie, les prêtres s'arrêtent à chaque poste, confessent, instruisent de la foi et consolent à l'occasion. Pour signaler cet événement, l'évêque de Québec, Monseigneur Joseph Signay, leur écrit, au mois de juillet 1838, une lettre pleine de compassion:

\*\*\*

«Dès le printemps nous avons formé le dessein de vous envoyer un prêtre pour vous visiter en notre nom et pour administrer les secours spirituels dont nous savions que la longue privation vous afflige sensiblement. Cependant N.T.S.T. nous n'avons pu effectuer alors ce projet comme nous le désirions. Mais en dédommagement de la peine que nous éprouvions de vous voir si longtemps privés de l'assistance que vous demandiez, nous avons eu la satisfaction d'apprendre que vous avez su profiter du zèle des deux dignes curés qui se sont offerts généreusement pour aller donner

les secours de leur ministère et nous avons été informés avec un plaisir non moins sensible que par votre empressement à rencontrer ces prêtres, à les entendre, et à en recevoir les sacrements, vous leur avez fait remporter du milieu de vous des fruits de consolation.<sup>33</sup>

\*\*\*

Après le retrait des Pères Oblats de la Grande-Baie en 1842, plusieurs missionnaires se succéderont à tour de rôle. Au cours de ces années difficiles, la messe est célébrée dans la maison de David Côté, située au confluent des rivières Saguenay et Saint-Jean.<sup>34</sup> En 1855, l'abbé Gill achète pour la Corporation archi-épiscopale un acre de terrain déjà défriché, appartenant à Laurent Gagné. Au mois d'août 1857, les habitants organisent une corvée pour construire une petite chapelle, mais une violente tempête rase complètement le chantier. À la suite de ce pénible incident, on décide tout simplement de remettre à plus tard la construction.

D'un commun accord on convient de trouver un emplacement plus à l'abri du vent et c'est l'abbé Martel qui s'affaira à cette tâche. Les matériaux sont donc récupérés et déplacés sur un nouveau terrain par quelques habitants qui réussissent finalement à construire une petite chapelle de 40 pieds sur 36 pieds.

## PARTIE II

## La vie communautaire s'organise: 1858-1918

### Création de la municipalité du canton Saint-Jean

Après la visite de l'arpenteur Duberger, en 1847, la marche vers le peuplement, déjà bien amorcée dans tout le Saguenay, affiche aussi des résultats positifs à l'Anse-Saint-Jean. Mais en matière civile jusqu'à ce jour, la communauté est rattachée à Chicoutimi. Or, pour pouvoir bénéficier de l'Acte des Municipalités du Bas-Canada, il faut une population d'au moins 300 habitants, tous regroupés sur un territoire donné. Prévoyant cet état de faits pour de nombreuses localités du Québec, le gouvernement amende, le 16 août 1858, l'acte des municipalités et chemins du Bas-Canada de 1855. Pour le futur township du village de Saint-Jean, c'est à compter du premier janvier mil huit cent cinquante-neuf qu'il formera une municipalité séparée. Cependant, dans le cas de l'Anse-Saint-Jean qui ne possède pas encore ses 300 habitants, c'est exceptionnellement qu'il peut s'élever au rang de «Municipalité».<sup>35</sup>

Jouissant ainsi des avantages que lui confère la loi, le township de Saint-Jean, ainsi que ceux de Grande-Baie, Bagotville, Hébertville et Roberval posséderont les pouvoirs d'un conseil local et d'un conseil de comté.<sup>36</sup> Celui-ci sera composé de sept membres élus par les habitants de la municipalité *«et le dit conseil et la municipalité seront présidés par un officier qui sera élu comme le sont les maires des municipalités locales.»*<sup>37</sup>

Au cours de l'automne qui suit la modification de la loi, Jean-Baptiste Duberger est

### Le canton de Saint-Jean

Proclamation du 18 avril, 1858.

L'étendue ou compeau de terre borné et limité comme suit: — vers le nord-est, par la rivière Saguenay; vers le sud-ouest, sud-est et le nord-ouest, par les terres incultes de la Couronne. Commencant à un poteau et borne de pierre, à l'embouchure de la rivière Petit Saguenay et désignant l'angle le plus à l'est de la dite étendue ou compeau de terre; de là, courant dans une direction magnétiquement sud, 42 degrés 40 minutes ouest, la variation étant de 17 degrés 40 minutes ouest, une distance de 720 chaînes, plus ou moins, jusqu'à un poteau et borne en pierre définissant l'angle le plus au sud de la dite étendue ou compeau de terre; de là, nord, 47 degrés 20 minutes ouest, 722 chaînes, plus ou moins, jusqu'à un poteau et borne en pierre désignant l'angle le plus à l'ouest de la dite étendue ou compeau de terre; de là, nord, 42 degrés 40 minutes est, 708 chaînes, 40 chaînons, plus ou moins, jusqu'à un poteau et borne en pierre plantés sur la rive de la rivière Saguenay susdite, et définissant l'angle le plus au nord de la dite étendue ou compeau de terre; de là, dans une direction généralement sud-est, le long de la rive de la dite rivière Saguenay, et suivant ses sinuosités, une distance d'environ 9 milles, jusqu'au point de départ.<sup>38</sup>

mandaté pour vérifier et inspecter les limites du canton. Les données qu'il consigne dans son cahier de notes révèlent de nombreux renseignements. Ainsi, en 1858, vingt-neuf familles habitent dans ou autour du village. S'ajoutent à cela neuf squatters qui ont commencé à défricher au sud-ouest de la rivière, non loin du village, en plus de vingt-neuf autres qui s'affairent à défricher au sud-est, à l'endroit appelé «la vieille cabane». À ce sujet, l'arpenteur précise que «le défrichement est plus important au sud-est de la rivière en raison d'un très grand nombre de squatters qui y travaillent.» Parmi tous les résidents ce sont David Côté, William Price et l'abbé Otis qui possèdent les plus gros lots: ils détiennent respectivement 150, 125 et 117 acres de terre. Dans tout le canton, au total, 275 arpents de terre sont en culture.<sup>39</sup>

Tous ces renseignements ne mentent pas. La population de l'Anse-Saint-Jean qui avait été jusque-là presque stationnaire connaît, en l'espace d'une couple d'années, une croissance notable. Selon les rapports des curés qui visitent périodiquement les missions du Saguenay, la population du village, au 15 août 1859, s'élève à 30 familles, pour un total de 168 âmes. En l'espace de deux années seulement, les chiffres font plus que doubler et atteignent 68



Apprenti à la forge de M. Edouard Gaudreault.

familles, pour un total de 370 âmes.<sup>40</sup> De quelle façon pouvons-nous expliquer ces données qui se rapprochent très bien de celles exprimées dans les Recensements du Canada pour l'année 1861?

\*\*\*

Rapport adressé à Mgr Baillargeon  
Août 1862

«L'Anse St-Jean, demeurée stationnaire quant à la population, depuis 18 ans, l'a vue doubler depuis quatre ans; et tout annonce que bientôt cette population en l'augmentant retrouvera l'aisance.»

«Le nombre de familles en janvier dernier était de 67 - 327 âmes - 157 communiant - 170 non communiant - 22 baptêmes - 4 mariages - 14 première communion - 1 école fréquentée par 18 garçons et 22 filles.»<sup>41</sup>

\*\*\*

Pour certains c'est l'arrivée prochaine d'un curé résident qui provoque cet élan extraordinaire.<sup>42</sup> Pour notre part nous sommes plutôt portés à croire le contraire et dire que c'est la croissance importante de la population qui exige la nomination d'un curé permanent. En fait c'est probablement la bonne santé de l'exploitation forestière et de la colonisation qui pourrait nous fournir les meilleurs arguments. S'ajoutent évidemment à cela les nombreux squatters dénombrés par Duberger qui deviennent des résidents légaux et comptabilisés dans les dénombrements, après la reconnaissance des titres consécutifs à sa visite.

Le fait que le gouvernement du Bas-Canada consente exceptionnellement à ériger l'Anse-Saint-Jean en municipalité porte à conclure que l'on savait déjà, à l'automne 1858, qu'il y avait plus de 300 habitants dont la majorité était des squatters. Tout ce stratagème n'a rien d'incompatible car la situation géographique très particulière de l'Anse-Saint-Jean peut justifier l'absence de visite par les recenseurs gouvernementaux<sup>43</sup>. Pour ne pas créer

de précédent qui ne ferait que provoquer une arrivée massive de squatters un peu partout dans les nouvelles régions, le gouvernement avait tout intérêt à cacher les chiffres officiels. De là à s'assurer la complicité du clergé, il n'y avait qu'un pas.

### Le mouvement de population

Les familles qui forment la population de l'Anse-Saint-Jean viennent majoritairement de la Baie-Saint-Paul, des Éboulements et de La Malbaie.<sup>44</sup> Quelques-uns sont des émigrants, probablement attirés par les activités de Price: 28 Anglais et deux Suédois et Norvégien.<sup>45</sup> Ces quelques années de prospérité relative marquées par une croissance rapide et régulière de la population ne pouvaient pas durer indéfiniment.

L'année 1865 est célèbre par sa disette générale. Tous les grains en réserve pour les semences servent d'abord à sauver les animaux. À ces mois difficiles s'ensuit une immigration importante vers Grande-Baie, Chicoutimi et Rivière aux Sables: en 1865, 11 familles totalisant 55 personnes et en 1866, 9 familles totalisant 53 personnes. Malgré tout, ce déplacement substantiel produit peu d'effet sur la courbe de la croissance démographique. L'abbé Otis qui se plaint fortement de la qualité de ses paroissiens note que la population augmente en chiffre réel et diminue en nombre de familles. Les chantiers et les scieries fonctionnent malgré tout assez rondement, mais c'est surtout le manque de sérieux et de productivité, d'où congédiement, qui les pousse à se déplacer pour trouver fortune ailleurs.<sup>46</sup>

\*\*\*

«Il y a trois moulins sur cette rivière, dont un moulin à farine et deux moulins à scie. Le moulin à farine et un moulin à scie sont bâtis dans la réserve, près de l'embouchure de la rivière, et appartiennent à un monsieur Simon

### Évolution de la population de l'Anse-Saint-Jean

comprenant Petit-Saguenay

1851	348
1861	348
1871	612
1881	653
1891	761
1901	1,187
1911	1,079

excluant Petit-Saguenay

1921	716
1931	957
1941	919
1951	1,179
1956	1,183
1961	1,459
1966	1,350
1971	1,429

Référence: Recensements du Canada

Boudreault; l'autre est bâti sur le numéro trente-cinq et appartient à M. D. Girard.»<sup>47</sup>

\*\*\*

Les occupations quotidiennes et les activités de survie des colons sont calquées en quelque sorte sur le «modèle saguenéen» de l'époque. En fait, quelques-uns travaillent uniquement à l'exploitation des produits forestiers, d'autres uniquement à l'agriculture. Mais pour la plupart, ce sont ces deux activités combinées qui permettent de subsister. Nous pouvons inclure aussi, sur une échelle beaucoup plus faible, la cueillette du bleuets pour l'exportation<sup>48</sup>, l'exploitation d'érablières et évidemment la chasse et la pêche. Pour cette dernière toutefois, on constate malheureusement qu'à la fin du siècle le saumon est d'une rareté inquiétante et il n'y a pas que l'Anse-Saint-Jean qui est affectée. En effet, il appert que sur les rives du Saguenay, c'est la pêche



N <sup>o</sup> of Lots or otherwise design- ated	Names of Occupants	Area			Number of Acres under Culture	Remarks.
		Ac	R	P		
I	Isaac Martel.	2		7½	2	1341
II	Didme Boudreault	5	3	2	5	
III	Flavien Moreau (métis)	10	1	29	6	
IV	Simon Boudreau	15	2	8	9	
V	David Cole	19	3	25	9	
VI	W <sup>m</sup> Price, Esq <sup>re</sup>	40	2	20	18	
VII	Basile Martel	40	3	35	22	
VIII	W <sup>m</sup> Price, Esq <sup>re</sup>	41	3	16	12	
IX	Laurent Gagné	39	2	10	19	The parcel of land shown in Area, is taken out of this lot.
X	Fleurant Gagné.	40	3	26	15	
XI	François Gagné.	52	3	7	12	
XII	David Cole	131	3	19	7	
XIII	Venant Gagné	21		5	2½	Adjoining the line of Reserve
South Western Side -						
A	Rev. M. Ofigse	21	1	3	20	Adjoining lot B in rear -
A	d <sup>e</sup>	96	1	29	60	Adjoining the above and other
B	W <sup>m</sup> Price, Esq <sup>re</sup>	84	3	17	80	parts by the Barachois brook
C	Louis Dallère.	68	1	16	50	the line of reserve, & is front by the waters of Anse à l'Éclair
D	Simon Boudreau.	10	3	33	4	
E	Pierrand Perron.	5	3	15	2	
S.B	Simon Boudreau	E. Eastern Side of River -				Broken lot partly in front of lots VIII & VII - d' - d' - d'
L.G.	Laurent Gagné	0	1	30		
		0	3	38		all cleared -

L'équipe fondatrice du village de l'Anse-Saint-Jean.  
Référence: Carnet de notes de l'arpenteur J.-B. Duberger, 1858.

intensive au filet qui en a provoqué la quasi disparition.<sup>49</sup>

Au début des années quatre-vingt-dix c'est la Compagnie Price qui domine le marché forestier mais au panorama industriel déjà existant s'ajoute un moulin à scie mû à la vapeur. Il appartient à deux actionnaires qui, non d'accord sur la façon d'opérer, a maille à prendre son élan.<sup>50</sup> Nous pouvons dire qu'au cours de la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle le canton Saint-Jean connaît une relative prospérité. L'arpenteur William Tremblay précise, lors de son passage en 1894, «qu'il n'y reste plus de bonne terre à arpenter, à part une étroite vallée longeant le bras N.O de la Rivière Petit-Saguenay (...) qu'il n'y a pas non plus de bois de construction et de commerce dans ce canton, des feux désastreux ayant complètement dévasté la région».<sup>51</sup>

\*\*\*

«L'Anse St Jean est une des plus ancienne paroisse du comté de Chicoutimi et aujourd'hui est dans un état de prospérité assez passable vue les chantiers de la maison P. Broth faits l'hiver et faits (...) un moulin à steam. Scié 2200 billots et la proximité de l'établissement de Ste Étienne donne encore de l'argent, la fromagerie est assez prospère enfin on lui pose actuellement le telegraphe qui va les relier a Grande Baie, mais cela va gater l'endroit pour ceux qui aime a etre tranquile et ne rien savoir ce qui se passe dans le monde pendant 3 jours espace quil y a entre les visite du bateau de la Cie du Richelieu Ontario.»<sup>52</sup>

\*\*\*

En 1891, la population dépasse à peine les 750 habitants et il faudra attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle avant que le seuil de mille âmes soit franchi. Mais jusqu'à 1911, les recensements du Canada sont encore peu détaillés et comptabilisent ensemble les populations de l'Anse-Saint-Jean et de Petit-Saguenay qui font partie d'une même entité administrative.<sup>53</sup>

## L'ouverture des chemins

En même temps que le gouvernement commence à envisager l'ouverture du Saguenay à la colonisation en 1828, nous avons vu qu'il inspecte toutes les possibilités de relier par terre le fleuve Saint-Laurent au Saguenay. Après les échecs répétés des explorateurs, les futurs colons refusèrent d'abandonner l'idée.



La maison du colon Thomas Boulianne.

Pendant l'été 1835, à leurs propres frais et sans attendre l'aide gouvernementale, ils formèrent eux-mêmes le projet d'ouvrir cette route.<sup>54</sup> Toutefois, le gouvernement de Sa Majesté, ne voulant en aucune sorte manquer à sa promesse et priver la Compagnie de la Baie d'Hudson de ses privilèges, est contraint de refuser catégoriquement ces propositions.

La Société des Vingt et un qui devait en quelque sorte respecter cette consigne après 1838 trouva tout de même une façon de résoudre partiellement le problème. Au printemps de 1839, on défriche à travers la forêt, une piste depuis l'Anse-Saint-Jean jusqu'à La Malbaie. En fait ces gens se servent de l'ancien portage des Indiens qu'ils débarrassent tout simplement des branches nuisibles.

Après 1842, le gouvernement ne peut plus se dérober et doit démontrer qu'il est réceptif

aux attentes de la population. Il fait donc entreprendre par Duberger l'étude du terrain pour juger du meilleur tracé possible. L'arpenteur n'est absolument pas séduit par les lieux qu'il visite, juge impropre à la culture ces territoires et dépose un rapport peu optimiste de son exploration, ce qui a pour conséquence immédiate de paralyser les projets du gouvernement.

À la suite de bien des tergiversations, le chemin de Saint-Urbain à Grande-Baie est entrepris en 1853 et, cinq ans plus tard, la première partie, — soit celle de Saint-Urbain — est réalisée. Les travaux sont également activés du côté du chemin des Marais. L'entreprise sera jusqu'en 1866 sous la direction de Pascal Bouchard. À partir de 1857, le gouvernement perd de l'intérêt mais au cours de l'année 1864, débute la construction d'un embranchement pour relier l'Anse-Saint-Jean au tronçon déjà réalisé.<sup>56</sup> Il faut dire qu'au début de la décennie soixante, le canton Saint-Jean connaît un accroissement notable de sa population et n'est encore accessible que par la voie fluviale.

Le point de départ du chemin des Marais se situe à quatre milles de l'église de La Malbaie, du côté est de la rivière; il se termine au chemin Sainte-Agnès, traversant l'embranchement du chemin de l'Anse-Saint-Jean. En 1866, il est ouvert l'hiver sur toute sa longueur, ce qui représente environ un tracé de 36 milles.<sup>57</sup>

\*\*\*

«Une ligne de chemin de colonisation, appelée le Chemin des Marais, a été tracé d'un point du chemin public près le Ruisseau Menin, sur la rive gauche ou ouest de la rivière Malbaie, dans la seigneurie de Mont Murray, comté de Charlevoix, et de la suit la vallée du cours d'eau en arrière de la seigneurie, puis prend une direction est dans la vallée du Ruisseau des Marais jusqu'au quarante-huitième degré de latitude qui est la limite sud du comté de Chicoutimi, à dix-huit milles de la limite de la seigneurie de Mont Murray. À partir de ce point

la ligne prend une direction nord-ouest jusqu'à son intersection au trente-unième, avec la ligne tracée à partir de l'Anse St. Jean, sur le Saguenay.»

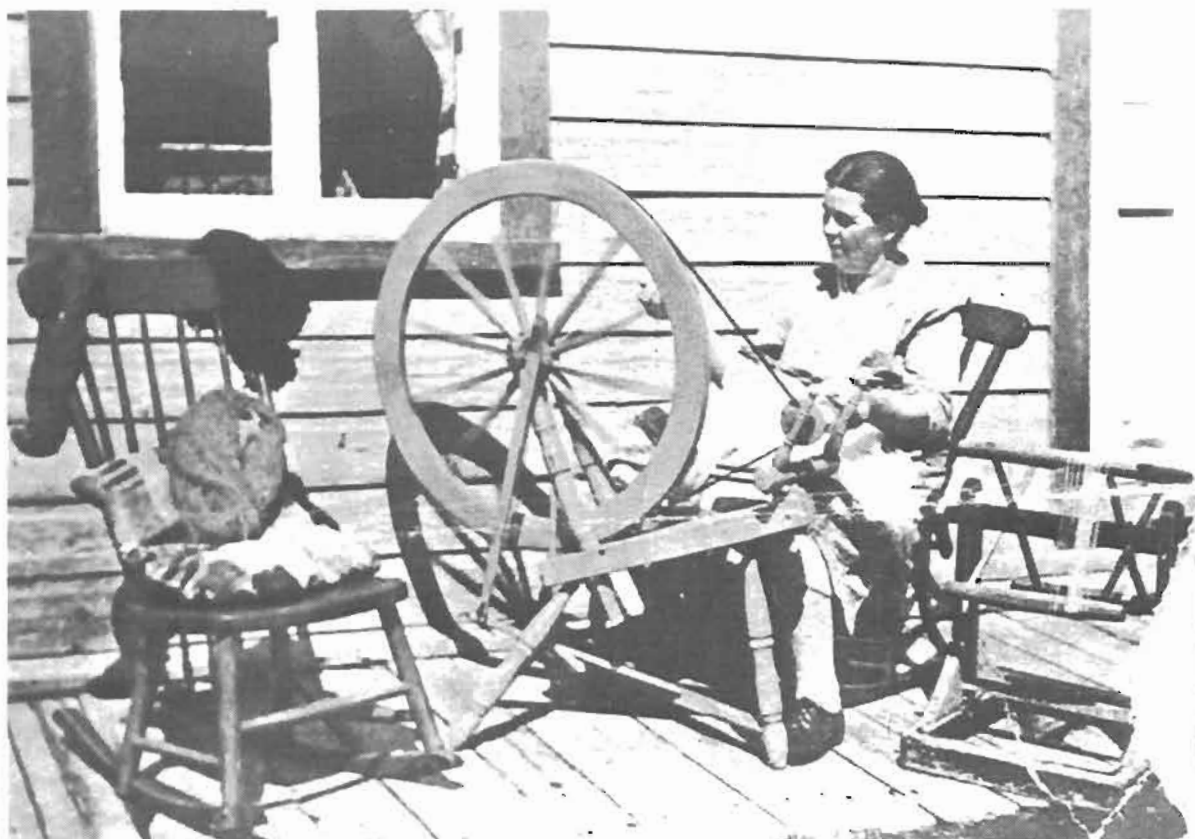
«L'aspect général du pays que traverse la ligne ci-dessus décrite, bien qu'accidenté et montagneux, présente çà et là des étendues de bonne terre qu'on a suivies avec soin dans le tracé. L'avantage principal de la ligne est toutefois d'offrir une communication entre les établissements de l'Anse St. Jean et ceux de la Grande Baie, par le chemin Ste. Agnès, avec les paroisses populeuses de la seigneurie de la Malbaie sur le St-Laurent.»<sup>58</sup>

\*\*\*

À la fin des années soixante, l'inspecteur des Travaux publics et de l'Agriculture mentionne dans son rapport qu'il adresse au ministre Archambeault que le territoire du Saguenay est sans contredit celui où il se fait le plus de progrès en agriculture. C'est en tenant compte de cette réalité, mentionne-t-il, que le gouvernement doit établir ses priorités et faire ses efforts. Même si quelques petits travaux restent à exécuter sur le chemin de Saint-Urbain — Grande-Baie, le Saguenay possède un bon débouché par terre en toute saison, et ce indépendamment de celui que lui offre la navigation en été.<sup>59</sup>

L'embranchement reliant l'Anse-Saint-Jean au chemin principal, est praticable uniquement l'hiver et demande encore de bons investissements. En 1887, la subvention annuelle régulière de quelques centaines de dollars n'en a pas encore permis le parachèvement. Le point de départ du «chemin du Lac-à-Caille» se situe à six milles de la Grande-Baie; vingt-sept milles sont exécutés et il reste quinze milles pour atteindre le terminus.<sup>60</sup>

Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et même jusqu'au deuxième quart du XX<sup>e</sup>, la situation restera presque inchangée au niveau des communications avec l'extérieur. Certes plusieurs utilisent le chemin au cours de la saison



Une femme de colon prépare la laine du pays, à la manière des ancêtres. Attentive à son rouet et près du dévidoir, Zénaïde Boudreault.

hivernale, mais une bonne proportion des voyageurs préfèrent le parcours du Saguenay: le bateau l'été et le chemin de glace l'hiver.

Il va de soi que l'hiver amplifie les difficultés. Les gens de Chicoutimi, par exemple, doivent se rendre d'abord à Saint-Alphonse, avant d'entreprendre le périple sur la glace. Les voyageurs ont la possibilité de se reposer dans quelques camps de colons éparpillés ici et là le long de la piste. Ces haltes toutefois sont, aux dires de certains voyageurs, insalubres et inconfortables. Dans de telles circonstances, les rapports entre l'Anse-Saint-Jean et l'extérieur restent excessivement limités.

\*\*\*

«Partis ce matin pour l'Anse St-Jean prendre la glace au quai de St-Alphonse et descendre sur la glace en plein milieu de la rivière. La glace voile les  $\frac{3}{4}$  du chemin. Dessente très enneigeuses (...) où l'on voit à perte de vue.»

«Arretez pour diner dans un misérable camp de faiseurs de bardeaux ou la propreté est banis depuis très longtemps où le plancher n'a pas été lavé ni les pièces blanchies depuis que la hache les avait blanchis en les équarissant. La dame, les filles, les enfants, le père, tout est sale. Sale est la table, les lits, le poêle, le chat et le chien. Diner avec des provisions que l'on

## Les fondat

## «Table des améliorations des ind

Noms	Blocks	Nos	Acres défrichées à la charrue	Acres défrichés au râteau
A François Bouliane	B et sur l'Espace	6, 9 et partie de 5 et 8		3
B François Savard	O.P.U. et l'Espace au devant W	84, 86, 88, 89, 92 et partie de 130, 131, 132 et la rue	3/4	4 2 1/4
C Louis Dallair	V et sur l'Espace U K I	130, 126, 45, 43, 46, 47, 49, 50, 52, 53		9
Jean Tremblay	N et l'Espace Q Sur la réserve du Moulin Côté Sud-Est au devant de I	77, 78, 81, 82, 80 et 76, 102, et 103		3 1 1/2 1
D Benony Bouchard	I Q, H et sur le quarré X et la rue	110 et 112, 100, 101, 104, 105, 137	1 1	8 2 1/10
F George Tremblay	au devant de I J Sur la Réserve du Moulin Côté Sud-Est	211 et 213	1/2 1/2	1 3 1/2 4 1/2
G Bazile Martel	K et l'Espace au devant R, X	214, 215, 216, 106, 110, 111, 112, 138	3/4 3/4	1 3 1/4 4 1/4
H Étienne Raté	au devant de M No 12 Parcs lot et la rue		3/4	6 1/4
François Gagnier	R S	107, 108, 109, 113, 118, et la rue		3
I Laurent Gagnier	au devant de K W et sur la Réserve N.W. du Moulin	133	1/2	5 1/2
K Joseph Savard	K, M	217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225	1	2 3/4
K et Jean Gagnier	S, T, et sur l'Espace au devant Sur la réserve Nord-Ouest du Moulin	114, 115, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 134, 135, 136	1	8 1 1/4 12

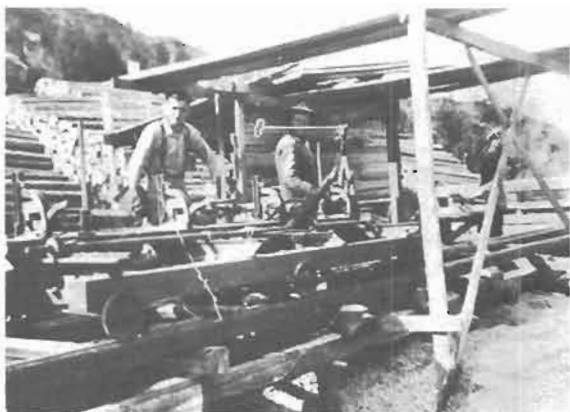
Référence: «Rapport d'Arpentage de la Ville St-Jeans», 12 sept. 1844, J.-P. Proulx.  
Il est à noter que la retranscription est littérale des textes.

## rs en 1844

lus qu'ils ont fait sur ce territoire»

Maison	Grange	Étable	Petite dépendance	Demandés
1	1	1	1	500 Acres
1	1	1	1	500 Acres
1	1	1	1	500 Acres et No 130 de Ville
				200 Acres et No 206 de Ville
1	1	1	1	600 Acres No 110 et Ville
1		1		200 Acres No 211 de Ville
1	1	1		200 Acres No 214 de Ville
1	1	1		200 Acres No 213 de Ville
				100 Acres
				200 Acres
1	1	1		
1	1	1		Chacun 100 Acres, Joseph Savard No 220 de Ville
				Jean Gagnier No 217 de Ville e une maison, et ces dépendances, qui a été bâtie pour la première Compagnie d'exploiteurs de bois en 1838 ou 39 et actuellement occupée par Jean Tremblay

avait apporté. Nos deux charetiers être passablement dans les vignes, surtout Alric Savard, Maître Bichon. Repartit à 1 ½ heure Et continu par le même chemin. Passe sous le Cap Trinity qui paraît encore plus haut avec la tête couverte du bonnet blanc de l'hiver et qui paraît comme d'un manteau blanc troué...»<sup>61</sup>



Bruneau Houde et Raymond Bouchard opèrent le moulin à scie.

### Transport maritime et construction du quai

Les communications terrestres n'étaient en fait qu'un complément au réseau des communications maritimes. Qui plus est, les sommes énormes qu'il fallait constamment investir dans la construction des chemins eurent pour conséquence de retarder considérablement les délais de parachèvement. Pendant près d'un siècle, le bateau restera donc le moyen de transport le plus efficace, le plus rapide et le moins onéreux. Par contre, aucune compagnie de navigation n'inscrit la rivière Saguenay sur son itinéraire avant 1853 et aucun navire ne vient dans la région en 1847.

En 1853, une compagnie canadienne de navigation, suivant les traces des pionniers, opère sur une période de sept ans. Elle mettra à la disposition des touristes et des Saguenéens le vapeur appelé justement «Le Saguenay»,

lequel fera la navette entre Québec et Saint-Alphonse en moyenne quinze fois l'an. Mais avant 1880, les navires ne se rendent pas encore à Chicoutimi et ce sont plusieurs compagnies qui tentent de s'accaparer la part du lion. Entre autres, la compagnie des remorqueurs du Saint-Laurent, qui transportera entre 1877 et 1880 environ 15 000 voyageurs par an, cède ses droits en 1886 à la compagnie du Richelieu. C'est cette dernière qui se chargera dans le futur de faire le trajet entre Québec, Saint-Alphonse et Chicoutimi.<sup>62</sup>

En raison de sa situation géographique particulière, l'Anse-Saint-Jean se retrouve directement sur l'itinéraire des compagnies maritimes. En fait, l'endroit est formé d'une baie assez étendue, vis-à-vis l'extrémité nord-ouest de laquelle se trouve un îlot. La rivière Saint-Jean y déverse ses eaux et vis-à-vis de son embouchure la grève s'étend sur près d'un quart de mille du rivage. Plusieurs navires peuvent s'assurer de trouver ainsi un excellent mouillage dans 8 à 40 brasses d'eau qui baignent un fond de vase.<sup>63</sup>

C'est sur le côté ouest de cette baie, à peu près à un mille de l'embouchure de la rivière Saint-Jean, que le gouvernement du Québec commence, en 1875, la construction d'une jetée qui sera terminée en 1882 par le gouvernement fédéral. Il faut dire que depuis 1878 un des bateaux à vapeur de la compagnie de navigation du Saint-Laurent arrête à cet endroit deux fois la semaine: la première lors de son voyage à Chicoutimi et la seconde lors de son retour à Tadoussac.<sup>64</sup>

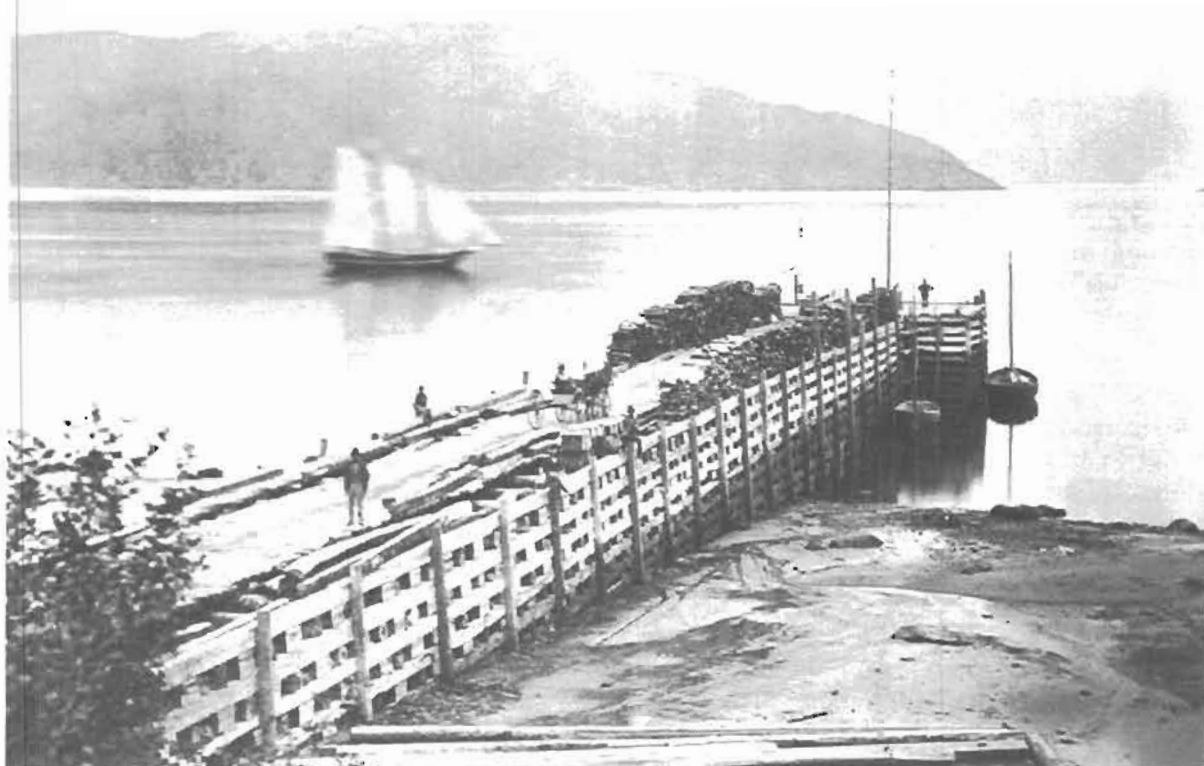
En 1883-84, la superstructure est rehaussée au-dessus de la ligne des hautes eaux alors que la pile de tête est lambrissée et garnie de défenses. De plus, la partie centrale qui était partiellement vide est complètement lestée. La construction en coffrage est reliée au chemin public par un abord couvert de planches et, finalement, un entrepôt avec salle d'attente y

est construit. En 1886, une case mobile est ajoutée en même temps qu'un abri de 40 sur 28 pieds.<sup>65</sup>

Au début des années 1890, le quai de l'Anse-Saint-Jean, à l'exemple de ceux de Chicoutimi, de Sainte-Anne, de Saint-Alphonse et de Tadoussac, doit subir d'importants travaux de réparation. Le gouvernement fédéral qui a entrepris un vaste projet visant à l'amélioration du réseau dans toute la région décide de consacrer la plus grande partie de son budget à celui de l'Anse-Saint-Jean. Il désire construire une cage de 30 sur 30 pieds qui s'ajoutera au quai déjà existant. Celle-ci est faite dans le but de

faciliter l'arrivée des bateaux de la compagnie du Richelieu et plus particulièrement le «Canada», trop long pour accoster aux installations de l'époque. Une somme d'environ \$1 500 est octroyée à cette fin et la cage aura 35 pieds de hauteur. Ce quai dépassera alors d'un minimum de 15 pieds d'eau à marée basse.<sup>66</sup> Les travaux, qui sont exécutés au cours de 1891, sont d'importance car pendant cette année plus de cinquante personnes y sont engagées.<sup>67</sup>

Bon an mal an, plusieurs centaines de dollars sont octroyées pour le seul entretien. En 1897 le montant additionnel déboursé par le



Le quai de l'Anse-Saint-Jean, tel qu'il apparaissait à la fin du siècle dernier.



gouvernement fédéral s'élève à la rondelette somme de \$11 294,26.<sup>68</sup>

### Le service postal

À la lueur des quelques faits historiques qui tournent autour des communications terrestres et maritimes, il va de soi que l'isolement s'affiche comme l'un des traits caractéristiques dominant de la petite colonie. Situés presque à mi-chemin des localités de Tadoussac et de Grande-Baie, les résidents du village de l'Anse-Saint-Jean devront donc inévitablement tenir compte du facteur distance. Garder le contact avec l'extérieur sera de ce fait une préoccupation constante des immigrants. L'absence prolongée d'un réseau routier adéquat poussera la population à utiliser le mieux possible le service postal. Mais il n'y aura pas que la distance qui rend difficile le maintien du service postal. Il y a aussi les éléments climatiques, car faire régulièrement le trajet impose de la part du préposé des privations et des sacrifices presque surhumains.

Dans les années qui suivent l'ouverture du Saguenay à la colonisation, le service postal est pratiquement inexistant. Il faudra attendre l'avènement de la confédération, en 1867, avant que l'on soit plus en mesure de parler d'un système canadien.<sup>69</sup>

À l'Anse-Saint-Jean, il semble que l'on tentera assez rapidement de profiter d'un tel réseau. Nous n'avons pu être en mesure de cerner précisément la date, mais, selon le «Rapport du maître général des postes», le premier bureau de poste qui assurait la malle avec La Malbaie est fermé pour une première fois le 1<sup>er</sup> janvier 1873, ce qui implique l'existence du service avant cette date.<sup>70</sup>

Même si la poste demeure un moyen plus ou moins efficace de communiquer avec l'extérieur, la population n'acceptera pas longtemps de se voir priver du service postal. Seulement deux ans après l'abandon de son bureau

de poste à l'Anse-Saint-Jean, le gouvernement canadien consent à le réouvrir en 1875. Le premier contrat du transport de la «malle» est concédé à un résident de l'endroit, Abraham Harvey. Ce dernier, moyennant un salaire annuel de \$150., devra faire le trajet entre Grande-Baie et l'Anse-Saint-Jean une fois par deux semaines.<sup>71</sup>

À la fin du siècle, un bout de chemin relie à la fois l'Anse-Saint-Jean et La Malbaie et à la Grande-Baie et, fait notable dans l'amélioration du réseau des communications, le système de télégraphe fait son apparition le 1<sup>er</sup> août 1897.<sup>73</sup>

**Contrat entre le département  
des postes  
et Abraham Harvey, pour le transport  
des malles entre l'Anse-St-Jean  
et Grande Baie  
28 Nov. 1875**

Je soussigné, Abraham Harvey, m'engage à conduire la malle de l'Anse S. Jean à la Grande Baie et de la Grande Baie à l'Anse S. Jean, une fois par quinze jours. Je m'engage à y mettre toute la diligence possible. Je mettrai quatre jours en été au plus et deux jours en hiver. De son côté, le gouvernement (département des postes) s'engage à payer \$150.00 pour l'année entière, par quartier, quatre fois par année à \$37.50 par quartier. (...)

\*Représenté par le Rév Paul Dubé  
Anse St Jean 28 nov 1875,

Abraham X Harvey  
(marque)  
Paul Dubé, ptre

Nous soussignés, certifions que les parties ont consenti à l'engagement ci-haut.

Paul Dubé, ptre  
Michel X Lavoie  
(marque)

Référence: Archives de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de l'Anse-Saint-Jean, cote J-62.

«Passer la malle» dans un pays de colonisation qui souffre cruellement de l'absence de chemins adéquats et aussi dans une époque qui ne profite pas encore de l'invention de l'automobile relève à toute fin pratique de l'extraordinaire. Beaucoup plus que dans les villages et les villes situés plus au sud, le postillon sera un homme important dans la vie d'un village aussi éloigné que l'Anse-Saint-Jean. Il sera d'ailleurs intégré au folklore des voyageurs et des quêteux qui parcourent les régions pour apporter la nouvelle de l'heure... qui date, bien souvent, de plusieurs mois.

Pour «charrier la malle», comme le disait l'ancêtre Charles Côté qui adopte ce métier dès l'âge de 18 ans, il fallait avoir une santé à toute épreuve. Écoutons-le nous raconter lui-même son expérience:

\*\*\*

«Pour charrier la malle, fallait passer par le portage, ça arrivait dans le haut de l'Anse Saint-Jean, en deça, au pied des côtes: ensuite on prenait le chemin pour la Grande Baie. Quand je menais la malle, c'était rien que des chemins de bacagnole. (Bois rasé au ras la terre pour les voitures d'hiver.) Il y a 13 lieues à partir du haut de l'Anse St-Jean à la Grande Baie. Pour y aller, ça prenait pas plus qu'une journée et demie, à pied, quand les chemins étaient marchants. J'allais à la Grande Baie et revenais coucher au camp au Lac-à-Caille. Je couchais à terre près du poêle, mon corps était comme étampé sur le plancher à cause de la chaleur. Je me levais de bonne heure, vers 4 heures du matin environ, je gaffais mon sac et je mangeais une bouchée de pain sec avant de repartir; des fois je prenais même pas la peine de déjeuner et arrivais chez-nous vers 10 heures dans l'avant-midi.»

«Une fois, il y avait une lettre pressée pour la Grande Baie. Les gens disaient, «il y a rien que Charles Côté qui peut y aller». Il était neuf heures du soir. Il neigeait à pochetées. Fallait traverser la rivière à pied et il faisait très noir. Je mange une bouchée, je mets deux galettes dans mes poches, pis je m'envoie. Je n'avais

pas de raquettes. Je suis parti à 9 heures, et à minuit et demi, j'étais au campe. Adolphe me dit: «D'où'ce que tu ressous? Mange une bouchée toujours!» J'ai mangé un petit brin, et ils m'ont prêté une paire de raquettes. J'ai été viré à la Grande-Baie, et à 9 heures du soir, j'étais de retour ici. Ils m'ont payé \$2 00 pour ce voyage. À c'te heure, on donnerait pas assez cher pour faire ce bout-là.»<sup>74</sup>

\*\*\*

### La vie religieuse: la paroisse

La création de la municipalité du canton Saint-Jean, en 1858, correspondait bien sur à une nouvelle étape dans l'accomplissement de la vie civile d'une communauté. La croissance des activités forestières qui s'effectuait ainsi en même temps que l'accroissement de la population allait très certainement, si non provoquer, du moins déboucher sur des besoins nouveaux et des réajustements au niveau des structures religieuses. Recevoir périodiquement la visite d'un missionnaire s'offre comme une alternative valable au début, mais avec le temps, au fur et à mesure que recule la forêt et s'élargit l'horizon des terres cultivables, il devient capital pour des âmes ferventes de compter en permanence sur le support religieux.

Après les pénibles événements qui tournent autour de la tentative de construction de la première chapelle par l'abbé Martel et sa relocalisation sur un site plus approprié, les «habitants» sont décidés plus que jamais à se voir accorder un pasteur permanent. La chapelle terminée, on se hâte donc de construire le presbytère dans l'espoir que la nomination d'un curé va suivre sans tarder.<sup>75</sup> C'est de cette façon qu'au mois d'août de l'année 1861, les citoyens adressent une requête à Mgr Baillargeon pour que celui-ci s'intéresse à leurs besoins. Le document de plusieurs pages précise, entre autres, que les raisons principales qui motivent leur action s'expliquent justement

État général des paroisses en 1869 District de Chicoutimi							
Paroisses et missions	Baptêmes		Mariages	Sépultures		Augmentation Total réelle	
	H	F		H	F		
Saint-François-Xavier de Chicoutimi	101	120	37	46	40	135	
Saint-Alphonse	27	36	17	11	8	44	
Saint-Alexis	30	36	10	14	10	42	
Notre-Dame d'Hébertville	54	38	13	19	16	57	
Notre-Dame de Laterrière	34	40	6	4	8	62	
Notre-Dame du Lac Saint- Jean	34	34	19	18	11	39	
Sainte-Anne du Saguenay	27	25	9	16	14	22	
L'Anse Saint-Jean	13	19	3	4	5	23	
Saint-Dominique de Jonquière	31	22	4	16	4	33	
Saint-Jérôme	18	22	8	4	8	28	
	369	392	126	152	124	485	485

Référence: Archives de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de l'Anse-Saint-Jean «État général des Bapt. Mar. et Sép. dans le District de Chicoutimi pour 1869», Cote J-40.

par la difficulté de profiter du secours de la foi, par l'augmentation considérable de la population et par la profusion des chantiers d'hiver qui attirent un grand nombre d'étrangers.<sup>76</sup>

Sensible à une telle insistance qui témoigne de la ferveur des requérants, Mgr Baillargeon fonde la paroisse et nomme l'abbé Lucien Otis, premier curé résident, le 2 septembre 1861. Il avait occupé précédemment la cure de Saint-Alphonse de Bagotville et connaissait bien ses nouveaux paroissiens pour les avoir visités à titre de missionnaire entre les années 1856-58.<sup>77</sup> Le Révérend Otis qui arrive dans la nuit du 28 septembre de cette année-là, est confronté à une dure réalité, la même que celle de tous les pasteurs fondateurs en pays de colonisation:

\*\*\*

«Parti de Saint-Alphonse le 24 septembre 1861, je n'arrivai à l'Anse Saint-Jean que le 28 dans la nuit, veille de la fête Saint-Michel. Je descendis en chaloupe par un coup de vent des plus violents. Plus d'une fois nous craignîmes d'être submergés. Je n'avais avec moi qu'une partie de mes bagages, l'autre était dans un grand bateau qui faisait voile en même temps. Mais la tempête était si forte qu'elle épouvanta les matelots et jusqu'au capitaine; de sorte que le bateau prit terre au Tableau et y passa le dimanche, 29.»

«Mon arrivée au nouveau presbytère n'était pas des plus attrayantes. C'était la forêt tout autour. La forêt, il est vrai, renversée par le feu; mais le feu avait respecté ses débris. De sorte qu'il

fallut se frayer un passage quelconque à travers le bois et les énormes souches pour y arriver... Les deux uniques bâtisses étaient la chapelle construite en 1857 et le presbytère. Tout le reste était à faire: sacristie, étable, grange, etc. Mais, je dois confesser, à la louange des colons d'alors, que je trouvais dans leur zèle un dédommagement de l'embarras où je me trouvais; car, au premier novembre, grange, étable et autres dépendances étaient debouts.»<sup>78</sup>

\*\*\*

L'abbé Lucien Otis restera jusqu'en 1866 à l'Anse-Saint-Jean et les travaux qu'il mènera seront fort nombreux. Lorsqu'il dresse le bilan de sa dernière année en tant que curé dans cette paroisse, la population se chiffre à 422 âmes, soit 72 familles regroupant 230 communicants et 192 non communicants.<sup>79</sup>

Le successeur de l'abbé Otis, le Révérend Georges-Éric Sauvageau, est nommé par l'évêque de Québec, le 6 septembre 1866. À ce moment-là, outre les pouvoirs ordinaires dévolus aux curés, le prêtre de l'Anse-Saint-Jean doit visiter au moins quatre fois par année les postes de Petit-Saguenay et de Sainte-Marguerite. Même si ce dernier réunit très bien toutes les qualités qui lui permettent de s'acquitter honorablement de sa tâche, il doit cependant quitter au bout d'un an pour des raisons de santé.<sup>80</sup>

Pour remplacer l'abbé Sauvageau, l'Évêque nomme l'abbé A.-G.-Adolphe Girard. Jouissant d'une meilleure santé que son prédécesseur, il demeurera huit ans à l'Anse-Saint-Jean et aura le temps d'accomplir de nombreux travaux: la chapelle et le presbytère subissent une agréable transformation, des maisons d'écoles sont construites et son zèle infatigable séduit l'âme de tous ses paroissiens.<sup>81</sup>

Ainsi, à l'instar du peuple canadien-français, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, la vie quotidienne des habitants est intimement liée au programme dicté par la coutume et entre-



Le chapelet en famille, une tradition maintenant disparue.

tenu par le clergé. Nul besoin de policiers ni de soldats dans ces coins reculés du pays car le curé, en brandissant le spectre de l'enfer, peut arriver à maîtriser la plus forte tête. Dans la pire des situations, il provoquera le départ des indésirables. Le curé Paul Dubé dira dans un de ses rapports que les devoirs religieux s'accomplissent assez bien et la tempérance est assez bien respectée car «aucun vendeur de boisson n'a pu prendre racine dans notre sol ennemi de semblables plantes».<sup>82</sup> Pour ce qui est de la danse, un «loisir» fortement condamné par le clergé, elle est pratiquement inexistante dans les soirées de familles.

\*\*\*

«Je faisais remarquer, dans mes premières notes, quelque négligence dans le paiement des dettes; notable amélioration maintenant. D'ailleurs, il est bien entendu qu'il ne s'agissait, dans les dites notes, que d'un certain nombre; encore, faut-il ajouter que c'était plutôt l'impossibilité que la négligence et la mauvaise volonté qui empêchait de satisfaire à ces diverses obligations. Ici, comme dans les autres paroisses, un bon nombre font honneur à leurs affaires.»<sup>83</sup>

\*\*\*

Michel-Thomas Labrecque  
Évêque de Chicoutimi.

Aux Paroissiens de l'Anse St Jean,  
Salut et Bénédiction en N. S.

Bien chers Frères,

La Ste Église veut que les fidèles confiés aux soins d'un Pasteur légitime, lui paient les droits qu'elle détermine elle-même, dans sa sagesse, pour lui procurer une honnête subsistance. Il est juste, en effet, que le prêtre qui travaille à l'autel, vive de l'autel, suivant l'apôtre St. Paul.

Les revenus de la Propagation de la Foi étant devenus insuffisants pour continuer à donner une allocation au missionnaire de l'Anse St-Jean, je règle par la présente qu'à l'avenir:

1. Outre la dîme ordinaire de tous les grains, les cultivateurs devront lui payer un supplément de foin à la 26<sup>ème</sup> botte et de patates au 26<sup>ème</sup> minot;
2. Une demi-corde de bois;
3. Les familles qui ne cultivent pas devront lui payer deux piastres en argent;
4. Ceux qui cultivent et dont la dîme et le supplément n'atteignent pas la valeur de deux

piastres ajouteront en argent ce qui manque pour compléter cette somme, mais si leur dîme et leur supplément dépassent la valeur de deux piastres ils devront lui donner toute la dîme et tout le supplément;

5. Ceux qui n'ayant pas de famille et ne cultivant pas vivent dans une autre famille devront payer un écu annuellement.

Sera la présente ordonnance  
lue au prône de la mission  
de l'Anse S. Jean.

M. L'Év. de Chicoutimi  
Anse S. Jean  
21 juin 1893.

Référence: Archives de la paroisse de l'Anse-Saint-Jean, J-70.

Le rythme de croisière que s'est fixée la paroisse restera stable jusqu'à la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle. La chapelle qui accueillit le curé Otis, en 1861, avait été construite sur un terrain appartenant à David Côté et généreusement offert pour les besoins de la paroisse. Au début de 1890, les locaux sont rendus désuets et se révèlent incapables de satisfaire aux besoins qui se sont accrus au fil des ans. Le 6 juin 1890, on procède à l'inauguration de la pierre angulaire et le 25 décembre de cette même année les paroissiens assistent à la bénédiction du nouveau temple, sous la présidence d'honneur du curé résident, l'abbé Pelletier, qui y chante la première messe.

La nouvelle église mesure 85 pieds de longueur sur 42 pieds de largeur et 24 pieds de hauteur. Les plans sont l'oeuvre d'un architecte de Québec, David Ouellet. La maçonnerie et la charpente ont été réalisées par M. Louis-Nérée Tremblay, un résident de Sainte-Anne de Chicoutimi.<sup>84</sup>

### Les premières écoles

C'est à l'automne de 1841, quelques mois avant la fin du bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson, que le Saguenay voit surgir sa première école à Saint-Alphonse et cet exemple sera suivi rapidement par Chicoutimi. Malgré

des débuts précoces, ce n'est malheureusement pas tout le Saguenay qui pourra jouir de l'apport d'une organisation scolaire. Il faudra attendre au moins une bonne décennie avant que d'autres municipalités assument leurs responsabilités en cette matière.

Malgré les difficultés et les obstacles de tout genre qui affligent les populations du Saguenay, quelques résultats sont palpables dès 1858. Bien des contribuables, guidés par le désir de procurer à leurs enfants les bienfaits de l'éducation, montrent un zèle tout à fait louable. L'inspecteur Martin, qui doit superviser tout le comté Chicoutimi, constate l'établissement de plusieurs nouvelles écoles mais avoue qu'il est extrêmement difficile d'attirer dans ce pays de colonisation des instituteurs compétents.<sup>85</sup>

À la fin des années cinquante l'enseignement est assuré dans les municipalités scolaires de Chicoutimi, Bagot, Bagotville, Latemière, Saint-Joseph et Hébertville, ainsi que dans le canton Harvey. Ces six municipalités scolaires comprennent 20 écoles fréquentées par 320 garçons et 341 filles.<sup>86</sup> Pour l'Anse-Saint-Jean, il faudra attendre l'année 1860 avant qu'une école digne de ce nom s'ajoute au réseau régional, avec ses 53 élèves.<sup>87</sup>

C'est particulièrement avec l'arrivée du curé Otis qui vient ouvrir la paroisse que la communauté pourra réellement prendre de l'avant en matière scolaire. Lorsqu'il débarque à l'Anse-Saint-Jean, sa première préoccupation sera justement d'assurer la construction d'une « maison d'école » adéquate. En 1862, les devis sont prêts: elle aura 24 pieds carrés et sera construite en madriers.<sup>88</sup> Quelques années plus tard, en 1865, l'abbé Otis complétera son oeuvre par l'organisation d'une bibliothèque communautaire, dont la collection de livres sera destinée à favoriser l'instruction.<sup>89</sup>

En 1884, le comté scolaire de Chicoutimi compte 95 arrondissements, dirigés par 98 instituteurs et institutrices qui enseignent à 3 850

élèves. De ces chiffres, l'Anse-Saint-Jean compte 3 arrondissements et autant d'institutrices. Sur les 81 élèves en mesure de fréquenter ces écoles, tous sont âgés entre 7 et 14 ans.<sup>90</sup>

Pendant les premières années l'Anse-Saint-Jean fait partie du district de Chicoutimi. À partir de 1893, le village reçoit la visite de l'inspecteur de Charlevoix mais curieusement, les statistiques continuent d'être comptabilisées dans Chicoutimi. Cette situation pour le moins ambiguë n'est pas sans provoquer des tensions à l'intérieur du réseau des inspecteurs.

\*\*\*

«Malgré l'horizon serein de mon rapport, un point noir surgit pourtant, et ce point noir c'est l'Anse St-Jean. Cette municipalité ne se trouve pas dans mon district, située qu'elle est à 45 milles en amont de la rivière Saguenay et hors la route que je suis habituellement. De plus, je ne puis m'y rendre en hiver autrement qu'en passant par le Lac-St-Jean, ce qui serait par trop suivre le chemin des écoliers pour un inspecteur d'écoles, et les \$200 que le gouvernement m'accorde sortiraient vite de mon gousset.»

«Géographiquement et moralement cette municipalité appartient à l'inspecteur de Chicoutimi qui, lui, est grassement rétribué, car elle se trouve dans son comté et à proximité de sa résidence. C'est le grand temps de voir à cette municipalité qui fonctionne très mal. Devant le mauvais vouloir de certains commissaires, M. le curé Pelletier a été obligé de se retirer de la commission scolaire. Aujourd'hui, la chose publique de l'éducation est tombée en quenouille, et pas de la plus belle espèce encore.»<sup>91</sup>

\*\*\*

Le gouvernement du Québec ne semble pas particulièrement préoccupé par ce problème. Quoiqu'il doit veiller à ce que les fonds de l'Instruction publique soient équitablement partagés, il tardera longtemps à reconsidérer la question.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la marche de l'instruction publique dans tout le Saguenay enregistre un progrès notable: il y a uniformité dans les méthodes d'enseignement et plus de savoir-faire chez le personnel enseignant qui subit des examens sévères devant le bureau central des examinateurs. Le matériel de classe a été lui aussi notablement amélioré dans plusieurs municipalités: entre autres, le mobilier est plus conforme aux besoins des jeunes étudiants et plusieurs «maisons d'écoles» sont rénovées.<sup>92</sup>

À la fin de l'année scolaire 1908-1909, l'inspecteur Simard annonce au gouvernement que la municipalité de l'Anse-Saint-Jean est entrée dans la voie du progrès et pourra, lorsqu'il le jugera à propos, compter une école modèle.<sup>93</sup> Il n'aura par contre pas le temps d'assister à cette création car l'année suivante le Département de l'Instruction publique réinscrit l'Anse-Saint-Jean dans le district de Chicoutimi, ce qui a pour effet immédiat de l'enlever de sa juridiction.<sup>94</sup>

## PARTIE III

## L'Anse-Saint-Jean au XX<sup>e</sup> siècle: 1918-1986

### Les particularités de l'économie locale

Lorsque nous dressons un bref survol de la période de trois quarts de siècle qui suit l'arrivée des premiers défricheurs, nous sommes déjà en mesure de dire que l'isolement est et restera le grand trait dominant de l'Anse-Saint-Jean. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la façon dont s'implantent la plupart des petites communautés du Saguenay et du Lac Saint-Jean correspond, en fait, à un modèle typique: partout on est confronté à cette dure réalité des distances qui conditionne et dicte les lois d'une économie de survie. Évidemment, il y a aussi l'exploitation forestière qui s'inscrit dans un grand panorama international et qui suffit à procurer le manque à gagner pour la grande partie des citoyens de la région.

Avec l'arrivée du XX<sup>e</sup> siècle, tout semble concorder dans le but d'atteindre une certaine maturité. L'économie régionale se modifie en profondeur et recherche une vitesse de croisière. L'agriculture perd de l'importance au profit de l'industrie et l'exploitation du bois partage maintenant sa place avec l'exploitation d'une nouvelle ressource naturelle, les cours d'eau.

Pour l'Anse-Saint-Jean, s'introduire dans le sillon de la nouvelle condition saguenéenne s'affichera comme un défi de taille. Il est bien évident que l'agriculture, le bois et l'eau resteront la base des activités économiques et sociales. Mais contrairement à l'ensemble de la communauté régionale qui répartira ses ressources dans des localités différentes, à l'Anse-Saint-Jean ce sont à la fois tous les

secteurs, primaire, secondaire et tertiaire qui singulariseront la vie quotidienne des habitants. Encore une fois, la distance et l'isolement expliquent cet état de faits.

En 1927, le village compte une population de 844 âmes. La communauté possède sa banque Canadienne Nationale, une école modèle et cinq élémentaires, profite du système de téléphone et est inscrite dans le réseau du service postal. Les agriculteurs se répartissent les 40 lots en culture. Ils produisent du foin, des céréales, et réussissent à exporter du fromage, des pommes de terre et de la viande. L'industrie locale est représentée par une fromagerie, deux scieries et un moulin à farine. Les chantiers accueillent une partie importante des travailleurs puisqu'ils fournissent de l'emploi à 130 personnes dont 40 sont des agriculteurs.<sup>95</sup>

Au niveau de la population active, elle s'élève à 148 individus: grosso modo, 85 cultivateurs, 30 journaliers, 15 artisans, 5 navigateurs et 12 s'adonnant à différents travaux.<sup>96</sup>

Au début des années vingt, ce qui semble préoccuper le plus les citoyens, c'est l'amélioration et l'entretien des chemins et en particulier celui reliant Saint-Félix d'Otis au village. Les livres des minutes de la municipalité sont extrêmement loquaces à ce chapitre et la plupart des délibérations du conseil portent sur ce sujet vif et litigieux.<sup>97</sup> Deux responsables sont régulièrement retenus pour veiller à leur entretien: Pitre Pelletier et Élie Lavoie.<sup>98</sup>





Le pont couvert et la rivière Saint-Jean

En 1924, nous assistons à la réfection du chemin qui relie l'église au quai<sup>99</sup>. L'année suivante marque l'arrivée de la première automobile<sup>100</sup>. Ce dernier événement exagérera considérablement les problèmes créés par l'absence d'un réseau routier adéquat. Finalement, au début de l'année 1927, le gouvernement accepte de financer la construction de chemins plus conformes aux besoins de l'époque.<sup>101</sup> Mais dans les faits, la réalisation concrète prendra plusieurs années, voire plusieurs décennies.

Dans le but de faciliter les échanges et les contacts entre les citoyens des deux côtés de la rivière Saint-Jean, les élus municipaux s'entendent pour entreprendre l'une des réalisations architecturales qui marquera le plus profondément le caractère champêtre et folklorique des lieux. En effet, lors de la séance du 17 août 1928, le maire Édouard Harvey et les échevins s'entendent pour solliciter la Compagnie Price et lui demander de donner «un coup de main dans la construction du pont du village».<sup>102</sup> On hésite pas non plus à réclamer

l'aide du député Delisle<sup>103</sup> qui accepte d'y consacrer une somme substantielle, dont la moitié proviendra directement du budget de la colonisation<sup>104</sup>.

La construction du pont couvert sera d'ailleurs à l'origine de grands tiraillements politiques. Probablement très anxieux de veiller à la réalisation de ce projet, le maire Harvey accepte de financer lui-même les travaux, en attendant que le gouvernement verse la somme octroyée. Au cours de l'hiver suivant la construction, certains conseillers se prononcent contre le remboursement au maire et plusieurs vont même jusqu'à proposer de ne pas lui verser le chèque du gouvernement prévu à cet effet.<sup>105</sup> Y a-t-il eu « patronnage » ou conflit d'intérêt? Nous ne le saurons sans doute jamais; curieusement, le livre des minutes a été découpé et les pages entre les 2 février et 30 août 1930 manquent. Nous savons, par contre, que les travaux ont été conduits par Auguste Beaudet et que le gouvernement du Québec y a consacré la somme de \$2 069.87<sup>106</sup>.

Justement, nous sommes à l'époque de la grande crise économique et l'Anse-Saint-Jean n'échappe pas à la disette. Les grains de semence manquent et le chômage afflige cruellement la communauté qui ne compte plus les nécessiteux. L'argent est de plus en plus rare. Certains services, tels celui de la «garde-malade», est tout simplement retiré à ceux qui sont incapables de payer la taxe requise.<sup>107</sup>

\*\*\*

«Il est préposé par Édouard Gaudreau et secondé par Johnny Gagné et résolu unanimement que:»

«Ceux qui n'ont pas payé leur taxe de santé de 1932-33, n'auront plus les services de la Garde-Malade et que ceux qui seront obligés de s'en servir devront pour et avant de s'en servir, payer non pas seulement une piastre; mais deux piastres pour chaque année qui n'aura pas été payée. Sans quoi ils n'auront pas les secours de la Garde-Malade»<sup>108</sup>

\*\*\*

Selon les propos du maire Harvey, en 1934, même les «bûcherons» ne sont pas épargnés et le village en compte une cinquantaine parmi les grands nécessiteux. Ceci est un indice frappant de l'extrême ralentissement de l'économie locale, ralentissement qui s'explique par la baisse de production du bois de pulpe et surtout par une trop grande dépendance envers cette ressource naturelle. La situation pénible ne s'arrête malheureusement pas là. En 1935, les chantiers forestiers du canton suspendent complètement leurs activités.<sup>109</sup>

### La construction des goélettes

Un beau samedi matin du mois d'octobre de l'année 1935, la population de l'Anse-Saint-Jean ainsi que plusieurs personnalités de l'extérieur sont réunies, non loin de la grève, pour assister à un événement important et à un spectacle d'un grand intérêt: la bénédiction et le lancement d'un vaisseau d'un peu plus de 150

tonneaux, «La Providence». Ce qu'il y a d'intéressant surtout, c'est que le bateau a été entièrement construit à l'embouchure de la rivière Saint-Jean, par des citoyens de l'endroit. La construction est une illustration éloquent de ce que peut réaliser, avec des moyens matériels réduits, une population qui désire contrer les effets dévastateurs de la crise.

Le propriétaire et capitaine, Joseph Boudreauit, n'en est pas à sa première expérience dans le domaine. De mémoire d'hommes, il s'est construit une quinzaine de goélettes à l'Anse-Saint-Jean. Cependant, en nous référant à l'entreprise de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1835, force est de croire à un nombre plus imposant. L'expérience vécue en octobre 1935 s'appuie, si l'on peut dire, sur une tradition maintenant centenaire. Nous nous rappellerons aussi qu'au moins cinq navigateurs résident en permanence à l'Anse-Saint-Jean en 1927.

Le nouveau vaisseau, qui a pris environ quatre mois à être construit, mesure en tout et partout cent pieds «tête à tête», vingt-neuf pieds de large «bords à bords», et quatre-vingt pieds de quille. Il jauge environ 150 tonneaux et a un tirant d'eau de six pieds. Tout le bois de la coque, provient naturellement de la forêt environnante: surtout du merisier et du bouleau. Le concepteur des plans, le responsable de l'organisation et de la direction technique du chantier ainsi que la main-d'oeuvre habitent l'Anse-Saint-Jean.

Le concepteur, Laurent Bouchard, est aussi le directeur des travaux. Ce menuisier, charpentier et ébéniste a déjà à son crédit de nombreuses constructions de maisons, d'églises, de quais et, évidemment, de navires...

Parmi les ouvriers — d'abord une douzaine, puis 18 à 20 dans le plus fort des travaux —, on compte des hommes qui connaissent parfaitement bien le métier, principalement les frères Auguste et Georges

Boudreault qui ont à leur actif plusieurs constructions similaires.

\*\*\*

«À deux heures et demie, la cérémonie de la bénédiction du navire commençait par le chant de *l'Ave Maris Stella*. La bénédiction solennelle fut donnée par le curé de la paroisse, M. l'abbé Ulric Bouchard. Elle fut suivie d'un vibrant *Magnificat* chanté par toute la foule.»

«Le vaisseau reçut alors son nom: «*La Providence*». Il a eu pour parrain M. Édouard Harvey, marchand, ancien maire de l'Anse St-Jean, et pour marraine, Mademoiselle Marie-Jeanne Boudreault, fille du capitaine.»<sup>110</sup>

\*\*\*

Le chantier maritime occasionnel où ont été construits plusieurs navires était situé non

loin de la grève, sur la terre de Benoît Tremblay. La saison hivernale était la plus propice pour ce genre de travail. On allait chercher, dans la montagne environnante, tout le bois nécessaire, lequel était d'ailleurs reconnu de grande qualité par les marchés extérieurs de l'Angleterre. N'oublions pas que l'entreprise des Vingt et un, en 1838, vise justement l'exploitation du bois pour la construction navale en Angleterre.

La famille Boudreault, de père en fils, a été très liée à la navigation et au chantier maritime de l'Anse-Saint-Jean. Ils ont acheté, piloté et entrepris plusieurs constructions de bateaux qui ont sillonné les eaux du Saguenay et du fleuve Saint-Laurent. C'est vers 1890 que l'ancêtre Joseph Boudreault fit construire la première «Providence».

#### Une catastrophe à l'Anse-Saint-Jean

Le 28 mai 1928, toute la population du Saguenay et du lac Saint-Jean prenait connaissance avec stupéfaction qu'une tragédie venait de frapper durement le village de l'Anse-Saint-Jean. En effet, l'avant-veille, le *Progrès du Saguenay* avait appris, grâce au télégraphe, qu'un éboulis important s'était produit et qu'un voyageur de commerce bien connu à Chicoutimi y avait perdu la vie. La rumeur se répandit comme une traînée de poudre et causa tout un émoi dans la région.

Au moment où se répandit la nouvelle, on avait que peu de détails de l'affaire et les suppositions allaient bon train. Ayant été avisé de la chose, le docteur Adélarde Riverin, retint les services du bateau «Marie-Louise» et à six heures le samedi soir même, le bateau partait, avec à son bord, outre le Dr Riverin et le Dr Eugène Tremblay, plusieurs personnalités de la région. Le bateau arriva à l'Anse-Saint-Jean à 1 ½ du matin et ce n'est qu'après bien des difficultés que les voyageurs purent se rendre au village, dans

un chemin tantôt enfoncé, tantôt encombré de terre provenant de l'éboulis.

En fait c'est une série de trois affaissements qui causaient des dégâts considérables. Le premier avait envahi complètement le chemin. Il fut suivi d'un second, encore plus violent, déplaçant les maisons sur plusieurs centaines de pieds. La catastrophe qui s'était produite à environ trois cents pieds du chemin, avait emporté environ 450 pieds de terrain, dérangé un hôtel et quelques cinq ou six maisons, et avait complètement recouvert le garage du presbytère. Enfin, toutes les voies publiques étaient obstruées par les égouts de la rivière qui avait changé de lit deux fois.

La malheureuse victime avait essayé, dans une tentative téméraire, de contourner les amoncellements de terre qui obstruaient la route. À ce moment un troisième éboulis entraîna la maison de M. Laberge, renversa la laiterie et tua sur le coup le pauvre M. J.-Raoul D'Auteuil.



La goélette «Jeanne A.-B.», construite en 1955-56

Au début, tous ces navires sont à voile. En 1926, avec le lancement du «H.A.B.», débute la construction d'embarcations à moteur.

\*\*\*

«Le fond du bateau était en merisier. On avait coupé ce bois au «Lac Aimable» et le transport s'était effectué par traîneaux tirés par des chevaux. On fit scier le bois au moulin à M. Conrad Boudreault qui ces années là, appartenait à M. Mc Nicole. On faisait venir de Québec le matériel permettant de calfeutrer le bateau ainsi que les voiles. L'architecte était M. Laurent Bouchard. Pour débiter la construction on se faisait un gabarit. Puis avec le bois, qui à l'époque était considéré comme le meilleur au monde, on débutait les travaux.»<sup>111</sup>

\*\*\*

Un fils de l'Anse-Saint-Jean, l'abbé Élias Gagnon, dresse lors de l'événement de 1935, une liste sommaire des navires construits dans son village d'adoption. Nous pouvons évaluer à une douzaine environ le total des chantiers. Il faut dire que ce sont là uniquement ceux construits au tournant du siècle.

#### *Les goélettes de l'Anse-Saint-Jean*

- La «Jeanne» ou «Jane», construite pour Jean Girard.
- L'«Hermine», pour René Gagnon, par le charpentier Alphonse Gagnon.
- Le «Castor», pour Ferdinand Lavoie. Capitaine, Cyprien Tremblay.



Le presbytère de pierre.

- L'«*Edmire*», pour René Gagnon. Du nom de sa femme. Capitaine, Cyprien Tremblay.
- La «*Décora*», par Joseph Houde, pour Téléphore et Benjamin Boudreault.
- La «*Fabiola*», pour Téléphore et Benjamin Boudreault.
- La «*Providence*», pour Joseph Houde, pour Xavier Boudreault.
- La «*Palma*», par Joseph Houde. Capitaine, Zéphirin Desgagné.
- L'«*Étoile de Mer*», par Laurent Bouchard. Capitaine, Joseph Boudreault.
- Le «*B.T.*», c'est-à-dire Boudreault et Tremblay, par Ernest Boudreault et Laurent Bouchard.
- Le «*H.A.B.*», c'est-à-dire Hylas Boudreault, par Laurent Bouchard.
- La «*Providence*», par Laurent Bouchard. Capitaine Jos. Boudreault.

#### **La coopérative forestière, la première du genre au Saguenay**

Pour lutter contre le chômage qui sévit pendant toute la décennie trente, plusieurs travailleurs de l'Anse-Saint-Jean n'ont d'autres choix que de se déplacer vers l'extérieur, travaillant tantôt à la construction du quai de Chicoutimi, tantôt à la route Sainte-Anne—Tadoussac. Malgré tout, peu à peu, l'économie se replace péniblement. La compagnie Price recommence à jouer un rôle plus important car la production forestière, qui avait été jadis la raison d'être du village, reprend graduellement sa place.

Au début des années quarante, les problèmes multiples engendrés par la grande crise économique ne sont pas encore résorbés et la seconde guerre mondiale n'aidera pas à améliorer la situation. La population active

### Les ours, un véritable fléau

Depuis l'arrivée des premiers colons, plusieurs cultivateurs ont courageusement essayé d'implanter différents types d'élevages pour améliorer la condition alimentaire et de varier ainsi le menu. À l'instar de leurs homologues du reste de la région, on essaya longuement de développer celui du mouton, car cet animal, en plus de fournir une viande excellente, donnait annuellement son lot de laine que l'on utilisait pour se vêtir et même pour exporter.

Mais voilà, c'est la proximité de la forêt et l'omniprésence de la nature qui allaient entraver, d'une certaine façon, la bonne marche de cette activité. Dès le printemps, les ours, ces animaux si familiers, descendaient de la forêt pour s'attaquer continuellement aux troupeaux de

moutons, se risquant même à l'occasion, à foncer sur les bêtes à cornes et les porcs. Pour équilibrer la prolifération de l'espèce et limiter les dégâts, le gouvernement instaura un régime de primes pour chaque paire d'oreilles d'ours abattus.

Au début des années trente, ces sommes octroyées aux chasseurs furent tout simplement abolies. La conséquence fut tragique. Faut de récompenses, les chasseurs arrêtaient immédiatement de tuer les ours et ces derniers proliférèrent tragiquement. Progressivement, devant l'incapacité d'éliminer les visites répétées de ces maîtres de la forêt, les éleveurs de l'Anse-Saint-Jean n'eurent pour solution que de mettre fin tout simplement à l'élevage du mouton.

rurale pratiquait, dans une proportion de 90%, le double métier de cultivateur et de «bûcheron». Les travaux sur la ferme s'effectuaient selon la tradition qui jusque-là s'était avérée viable: à la ferme l'été, dans la forêt l'hiver. Pour des localités comme celle de l'Anse-Saint-Jean, ce mode d'exploitation permettait au cultivateur de compléter son revenu provenant de la ferme par des gains réalisés en forêt et même d'enrichir son patrimoine agricole par des investissements.

Soucieux de retirer le maximum des ressources naturelles locales et soucieux aussi d'améliorer sensiblement le sort des travailleurs forestiers, les évêques du Québec, en collaboration avec l'U.P.A., évaluèrent la façon de procéder pour provoquer un changement profond et briser ainsi la tradition. Appliquer la formule coopérative à l'exploitation de la forêt apparaissait comme une solution souhaitable et efficace. Dans la province de Québec, la première coopérative de ce genre fut formée à Grande-Vallée en Gaspésie, en 1938. Au Saguenay—Lac Saint-Jean, c'est à l'Anse-

Saint-Jean qu'apparaît, en 1940, la première initiative du genre.<sup>112</sup>

La séance de formation remonte plus exactement au 3 janvier 1940. Lors de cette première réunion le curé Ulric Bouchard, président-fondateur, abandonne sa place au profit de Napoléon Bouchard. La nouvelle société regroupe, dès le début, un total de 115 membres. Pour le curé qui ne mâche pas ses mots, les raisons d'être du «Syndicat coopératif agricole forestier de l'Anse-Saint-Jean» sont évidentes:<sup>113</sup>

\*\*\*

Selon lui, il faut «améliorer notre condition de vie, développer notre agriculture, consolider les finances publiques et privées de la paroisse avec l'aide de la forêt. Le bois est un bien public créé par Dieu pour le bien commun. Que les compagnies possèdent d'immenses concessions forestières, il leur en concède le droit légal, mais que l'exploitation en soit faite en vue du bien social et pas seulement en vue du seul bénéfice de la compagnie.»

\*\*\*

La formule utilisée s'inspire en partie de celle élaborée à Grande-Vallée. En fait, le syndicat achète un droit de coupe de la compagnie Price pour une certaine quantité de cordes de bois de pulpe qu'il répartit à ses syndiqués. Ces derniers doivent acquitter un droit de coupe fixé, au début, à \$1,50. Lors des premières années d'opération, chaque famille peut produire jusqu'à un maximum des 45 cordes. Quant aux lieux d'exploitation et au nombre de moulins en activité, c'est le syndicat qui les choisit.

Pendant les premières années, la production du bois de pulpe est acheminée aux moulins de Price par camions et par bateaux. Pour ce qui est du bois de sciage, le syndicat en contrôle assidûment la quantité et achemine la production vers les moulins de la paroisse, de préférence à ceux de l'extérieur. Nul syndiqué n'a d'ailleurs le droit d'engager de moulins sans sa permission. La construction des camps est sous le contrôle du syndicat et ceux qui désirent ériger eux-mêmes leurs campements le peuvent mais ils doivent observer les lois provinciales.

Les contrats de la compagnie Price pour l'année 1952-1953, dans toute sa subdivision de «Lower Saguenay», nous démontrent parfaitement bien la place occupée par le Syndicat forestier de l'Anse-Saint-Jean à cette date. Au cours de cet hiver là, la production est réduite dans l'ensemble du territoire. Les prévisions originelles de 49 450 cordes baissent à 36 200 cordes, après signatures des contrats. De ce nombre, le Syndicat de l'Anse-Saint-Jean reçoit 3 000 cordes, chiffre qui correspond à 6% de l'ensemble.<sup>114</sup>

Le syndicat coopératif ne représente pas uniquement un atout important dans l'amélioration des conditions de travail dans la forêt. Le regroupement de toutes les énergies de la communauté permet aussi de se réajuster aux

innovations et aux changements qu'elles provoquent.

Le transport du bois de pulpe par camions et par bateaux, dès 1940, démarque clairement la nouvelle place prise par la mécanisation dans l'industrie forestière. Avec un plus grand besoin de chemins carrossables en toutes saisons, les tracteurs suivront quelques années plus tard et s'ajouteront à la nouvelle machinerie lourde. Au cours de l'hiver 1954-1955, l'arrivée de la scie mécanique dans les chantiers de l'Anse-Saint-Jean provoque elle aussi des changements profonds dans les habitudes et les méthodes de travail. La productivité accrue favorise un rehaussement des quotas de production: en 1954, la compagnie Price rehausse de 3 000 à 5 000 le nombre de cordes de bois de pulpe à couper.<sup>115</sup>

Pendant les dix-sept premières années de son existence, la coopérative dépendait donc de la compagnie Price pour toute la production du bois de pulpe. En réalité, il existait une entente avec le gouvernement, entente qui donnait droit au Syndicat de l'Anse-Saint-Jean de couper annuellement 10 000 cordes de bois de pulpe ou l'équivalent en bois de sciage. L'entente, d'une durée de cinquante ans, était renouvelable à tous les cinq ans.

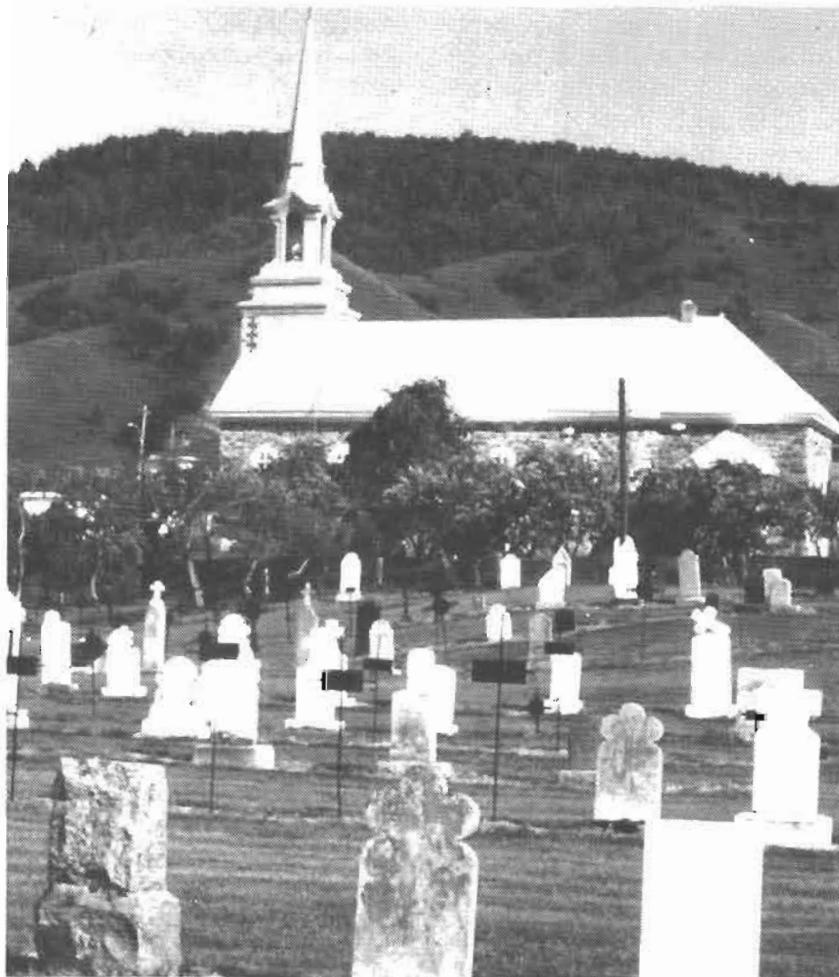
Au début de 1957, la compagnie Price transfère les limites forestières de l'Anse-Saint-Jean à la compagnie Donohue Brothers. Quelques années plus tard, un autre changement important modifie le contexte. Au cours de la réunion du 9 juillet 1976, le Syndicat Coopératif agricole forestier de l'Anse-Saint-Jean s'affilie à l'Union des Producteurs Agricoles (U.P.A.): cette association le pousse à changer son nom, le 19 octobre 1977, pour celui de «Chantier Coopératif de l'Anse-Saint-Jean».

Tous ces changements de structures et de noms s'expliquent fort bien. Nous l'avons vu, la coopérative forestière de l'Anse-Saint-Jean

avait été créée pour solutionner les multiples problèmes liés à cette industrie et il va de soi qu'au fur et à mesure qu'apparaissent les nouvelles difficultés, des solutions s'imposent. À l'aube des années quatre-vingt, la forêt environnante commence à donner des signes d'essoufflement. N'aidant pas les choses, la mécanisation de plus en plus poussée oblige un accroissement significatif du volume d'exploitation pour permettre la rentabilité. Afin d'éviter la fermeture, la coopérative achète, en 1983, 20% des actions dans la Scierie du Fjord. Ce cataplasme ne réglera aucun problème.

### **L'industrie touristique, une nouvelle vocation pour la forêt**

Depuis l'arrivée de la première recrue, en 1838, nous avons constaté que la vie n'a pas été facile à l'Anse-Saint-Jean. Pour survivre, il a été nécessaire de pactiser continuellement avec la nature, car c'est de la forêt, de la terre et de l'eau que les pionniers ont réussi à soutirer le minimum vital. Les innombrables difficultés qui ont composé le menu quotidien de l'ensemble de la population sont à l'origine toutefois de cette nouvelle race d'hommes.



L'église et le cimetière.



L'histoire des petites sociétés est intimement liée à celle des nations, dans un sens international du terme. Lorsque la Société des Vingt et un se forme pour venir ouvrir le Saguenay, c'est pour satisfaire à une forte demande britannique de bois. D'année en année et de décennie en décennie, toute la communauté a été directement dépendante des fluctuations de ce marché.

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, la forêt saguenéenne est essoufflée, le bois est de plus en plus difficile à exploiter et ceux qui croyaient à l'existence d'une ressource inépuisable sont contraints de réviser leur théorie. Mais, nous devons le reconnaître, la nature n'a pas été généreuse uniquement au niveau du bois; les sites contrastants qui se perpétuent à l'infini, la flore riche et la faune diversifiée composent une mosaïque naturelle difficile à définir par de simples mots.

Grâce à la nouvelle vocation de la forêt, l'industrie touristique est appelée à prendre graduellement la relève de l'industrie forestière. Ce phénomène n'est pas unique à l'Anse-Saint-Jean. Encore une fois, il est lié à un contexte économique international.

À l'été 1985, Benoît Dugal, le chroniqueur de plein air bien connu au Saguenay, se dit tout simplement fasciné par les attraits naturels

de l'Anse-Saint-Jean. Pour lui, le vacancier a tout à la portée de la main: pêche à la truite de mer, à la truite mouchetée et au saumon, forêt giboyeuse, sentiers pédestres incomparables, vue panoramique saisissante.<sup>116</sup>

Inscrite maintenant dans le circuit du nouveau Parc Saguenay, la municipalité s'oriente de plus en plus vers l'industrie touristique. La rivière Saint-Jean, par exemple, qui avait vu arriver les premiers colons de l'endroit, est exploitée maintenant par le club Saumon Anse-Saint-Jean Inc., lequel détient le fond du lit de la rivière sur une longueur de 5 ½ milles. Ce club, dirigé par une nouvelle administration, regroupait anciennement les membres de la famille Price. À ces propriétaires particuliers, s'ajoutent deux autres résidents de l'endroit qui possèdent eux aussi leur portion du lit de la rivière.

Ainsi que le relatait fièrement l'abbé Charles Girard: «Ici tout est grandiose. De quelque côté que se tournent nos regards vers n'importe quel des quatre points cardinaux, notre vue est vite bornée par les montagnes proches et sourcilleuses qu'elle rencontre»<sup>117</sup>. Mais plus riche encore que la nature, la popularité des lieux est redevable, en partie, à l'essence même de la population. Celle-ci a su conserver vivants, l'essentiel de ses traditions et l'ensemble de son patrimoine architectural.

#### Lectures complémentaires suggérées

- Dubé, Paul, «Notes historiques sur la mission de l'Anse-Saint-Jean», *Saguenayensia*, mars-avril 1973, pp. 63-68.
- Gill, Charles, *Le Cap Éternité*. Édition du Devoir, Montréal, 1919.
- Lapointe, Raoul, «Trois témoins des temps héroïques», *Saguenayensia*, juillet-septembre 1983, pp. 59-72.
- Otis, Lucien, *Notes touchant les premiers établissements de l'Anse Saint-Jean*, manuscrit, 1865.
- Pilote, F., *Le Saguenay en 1851*, Québec, Augustin Côté, 1852.

Tous ces textes sont consultables à la bibliothèque des Archives nationales du Québec à Chicoutimi.

## RÉFÉRENCES CITÉES

1. Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay, depuis les origines jusqu'à 1870*, S.H.S., no 21, Chicoutimi, 1968, p. 303.
2. Victor Tremblay, *Les trente aînées de nos localités*, S.H.S., no 19, Chicoutimi, 1968, p. 26.
3. Reuben Gold Thwaites, *Jesuit Relations*, vol. 52, pp. 214-226. «De la mission de Sainte-Croix dans le pays des Montagnais à Tadoussac».
4. *Incursion documentaire dans le Domaine du Roi, 1780-1830*, Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, 1968, p. 25. (Rapport de James MacKenzie)
5. *Ibid.*, p. 68. (Rapport de Pascal Taché).
6. «Journal d'une exploration pour constater la possibilité d'ouvrir un chemin entre le Saguenay et le fleuve St-Laurent, par W.-H. Davies, mars 1835», dans *Pressions pour ouvrir le Saguenay*, Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, 1968, p. 75.
7. *Incursion documentaire...*, *op. cit.*, p. 25. (Rapport de James MacKenzie)
8. «Journal d'une exploration...», W.-H. Davies, *op. cit.*, p. 75.
9. *Ibid.*
10. «Journal de W.M. Ware», *op. cit.*, p. 57.
11. «Journal d'une exploration...», W.-H. Davies, *op. cit.*, p. 69.
12. *Le Canadien*, 2 nov., 1836, p. 2. Texte publié dans «Pressions pour ouvrir le Saguenay», *op. cit.*, p. 96.
13. *Exploration du Saguenay, 1828*, Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, Chicoutimi, 1968. (Rapport de J.-P. Proulx)
14. Murdock McPherson de la H.B.C. à James Hargrave, 15 mars 1842, P.P. Un extrait de cette lettre a été publié par Louise Dechêne dans *Saguenayensia*, juillet-août 1970, pp. 82-85.
15. *Ibid.*, p. 83.
16. «Notes de l'abbé Lucien Otis touchant les premiers établissements de l'Anse-St-Jean», photocopie de l'original conservée aux A.N.Q.C., fonds Mgr Victor Tremblay, document 25. Ce texte a été aussi partiellement publié dans *Saguenayensia*, mars-avril 1973, pp. 63-68. Mgr Victor Tremblay, lors de causeries qu'il donnait à la radio, en 1963-64. (*Les trente aînées...* p. 27) dit que deux équipes arrivèrent presque en même temps à l'Anse-Saint-Jean: la première avait emprunté la route des Indiens et la seconde le Saguenay. Aucune source, si ce n'est que verbale, ne peut confirmer hors de tout doute cette affirmation. Nous avons cru préférable de ne pas insister sur cette possibilité.
17. Notes de l'abbé Otis, *op. cit.*, p. 3.
18. V. Tremblay, *Histoire du Saguenay...*, *op. cit.*, p. 303.
19. L.-A. Martel, *Notes sur le Saguenay*, Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, 1968, p. 7.
20. Notes de l'abbé Otis, *op. cit.*, p. 5.
21. A.N.Q.C., QBC 13-4, «Pétition adressée à Sir John Colborne, Lieutenant Général et Gouverneur en chef de la Province du Bas-Canada, 30 août 1839». Photocopie de l'original conservée aux A.N.Q.C., fonds Mgr Victor Tremblay, dossier 1105, pièce 18.
22. Louise Dechêne, *op. cit.*, p. 45.
23. Gouvernement du Québec, Service de l'arpentage, S-5 rapport du 24 août 1843.
24. *Ibid.*, rapport à Thomas Parke, 23 août 1843.
25. *Ibid.*
26. En 1844, la conquête du sol est bien amorcée et l'on note encore l'arrivée de colons: François Boulianne qui y possédait déjà sa maison et ses bâtiments, François Gagner, Joseph Savard. Se référer à, Gouvernement du Québec, Service de l'arpentage, S-5, «Supplément au rapport d'Arpentage de la ville de St-Jean», 12 septembre 1844.
27. Notes de l'abbé Otis..., *op. cit.*, p. 8.
28. Gouvernement du Québec, Service de l'arpentage, J-5/2, «Procès verbal of mill site at l'Anse-St-Jean, 25 sept. 1847.»
29. *Ibid.*
30. Notes de l'abbé Otis..., *op. cit.*, p. 8.
31. *Recensements du Canada*, 1851.
32. Cette histoire des premières missions du Saguenay s'inspire des notes des abbés Otis et Martel qui en ont largement documenté les principales étapes.
33. Martel, *Notes sur le Saguenay*, *op. cit.*, p. 21.
34. Notes recueillies par l'abbé Victor Tremblay Anse-Saint-Jean, 11 avril 1937.
35. *Statuts de la Province du Canada*, Chap 101, 1858, pp. 547-557.
36. *Statuts de la Province du Canada*, Chap 61, 23 Vict., pp. 299-300.
37. *Statuts de la Province du Canada*, Chap. 101, *op. cit.*, p. 556.
38. C.-É. Deschamps, *Municipalités et paroisses de la Province de Québec*, 1896, p. 112.
39. Gouvernement du Québec, Service de l'arpentage, Notes de J.B. Duberger, «St-John, 1858, S-67».
40. Archives de l'Évêché de Chicoutimi, rapports des curés Martel et Plourde pour les années 1859 et 1861.
41. Notes de l'abbé Otis, *op. cit.*, p. 35.
42. Victor Tremblay, *Les trente aînées...*, *op. cit.*, p. 29.
43. D'ailleurs, les données publiées dans les *Recensements du Canada* pour les années 1851 et 1861 sont identiques, ce qui apparaît tout de même invraisemblable.
44. Notes de l'abbé Otis, *op. cit.*, p. 35.
45. *Recensement du Canada*, 1861.
46. Notes de l'abbé Otis, *op. cit.*, p. 44.
47. *Description des cantons arpentés et des territoires explorés de la province de Québec*, «Rapport de J.-O. Tremblay, mai 1867», Québec, 1889, p. 112.
48. Jean-Baptiste Petit, dans son journal intime, en date du 24 août 1889, fait état d'un embarquement de «300 boîtes de bleuets à bord de l'Union pour la manufacture de conserve de bleuet de St-Alphonse.» Ce marchand important de Chicoutimi, connaît bien l'Anse-Saint-Jean car il y opère depuis plusieurs années une maison de pension non loin du quai, pour accommoder les touristes et les visiteurs.
49. Jean-Baptiste Petit, *op. cit.*, notes du 9 juillet 1897.
50. *Ibid.*, notes du 21 août 1893.
51. *Documents de la Session du Québec*, vol. 28, I, (1894), p. 120, «Rapport du Commissaire des terres de la couronne au 30 juin 1894».
52. Jean-Baptiste Petit, *op. cit.*, notes du 9 juillet 1897. Il est à noter que la retranscription est littérale des textes.
53. Le 12 septembre 1919, Petit-Saguenay se détache de l'Anse-Saint-Jean pour former une corporation municipale indépendante.

54. *Pressions pour ouvrir le Saguenay*, op. cit., pp. 97 à 125
55. Jean-Paul Simard, «Le chemin de Saint-Urbain et celui des Mavais», dans *Saguenayensia*, sept.-oct., 1970, pp. 112-116.
56. *Ibid.*, p. 115
57. *Documents de la Session du Canada*, vol. XXIII, no 3, 1864, «Rapport du Ministre de l'Agriculture et des statistiques, 1863».
58. *Ibid.*, 1865
59. *Documents de la Session du Québec*, 1869-70, no 3, pp. 6-19.
60. *Ibid.*, 1886-87, pp. 49-50
61. Jean-Baptiste Petit, op. cit., notes du 15 février 1881. Il est à noter que la retranscription est littérale des textes.
62. Jean-Eudes Simard, «Les communications par eau», *Saguenayensia*, sept.-oct. 1970, pp. 120-123
63. *Documents de la Session du Canada*, 1883, «Rapport général du ministre des Travaux publics du 30 juin 1867 au 1<sup>er</sup> juillet 1882», partie I, pp. 378-379.
64. *Ibid.*
65. *Documents de la Session du Canada*, vol. XXXII, no 8, 1898, «Rapport du député-ministre des Travaux publics, 1896-97».
66. *Le Progrès du Saguenay*, 24 juillet 1890
67. *Documents de la Session du Canada*, vol. XXV, no 1, 1892, «Rapport de l'auditeur général, au 30 juin 1891».
68. *Documents de la Session du Canada*, vol. XXXII, no 8, 1898, «Rapport du député ministre des Travaux publics, 1896-97».
69. Joseph Lallier, *La poste autrefois et aujourd'hui*, Association Canadienne des matières de poste, Québec, 1936, p. 18.
70. *Documents de la Session du Canada*, vol. VII, no 2, 1874, «Rapport du maître général des postes pour l'année expirée le 30 juin 1873».
71. Archives de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de l'Anse-Saint-Jean, cote J-62, «Contrat entre le département des postes et Abraham Harvey, pour le transport des malles entre l'Anse-Saint-Jean et Grande-Baie, 28 novembre 1875».
72. *Documents de la Session du Canada*, vol. XXXIV, no 8, 1900, «Rapport sur les lignes télégraphiques de l'État au 30 juin 1899».
73. Archives nationales du Québec à Chicoutimi, Fonds Mgr Victor Tremblay, Mémoires de vieillards, 1940, no 284. À noter que la retranscription est littérale des textes.
74. Notes de l'abbé Otis, op. cit., p. 19.
75. *Ibid.*, p. 19-22.
76. F.-X.-Eugène Frenette, *Notices biographiques et notes historiques sur le diocèse de Chicoutimi*, Chicoutimi, 1945, pp. 209-210.
77. Notes de l'abbé Otis, op. cit., p. 37.
78. *Ibid.*, pp. 45-47
79. *Ibid.*, pp. 47-48.
80. Paul Dubé prêtre, *Notes historiques sur la mission de l'Anse-Saint-Jean*, dans *Saguenayensia*, mars-avril 1973, pp. 63-68
81. Lettre de l'abbé Paul Dubé à Mgr Taschereau, publiée dans *Saguenayensia*, «Notes historiques...», mars-avril 1973, p. 68.
82. *Ibid.*
83. *Progrès-Dimanche*, 8 janvier 1967, «Rénovation de l'église, de la sacristie et du presbytère de l'Anse-Saint-Jean».
84. *Rapport du Surintendant de l'éducation dans le Bas-Canada*, 1858, pp. 169-171.
85. *Ibid.*
86. *Ibid.*, 1861/1862, p. 157
87. Archives de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Anse-Saint-Jean, cote J-2, «Devis de l'ouvrage de l'école»
88. *Ibid.*, J-23.
89. *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec*, 1884-85, p. 238
90. *Ibid.*, 1897-1898, p. 93
91. *Ibid.*, 1901-1902, pp. 96-103
92. *Ibid.*, 1908-1909, p. 115
93. *Ibid.*, 1909-1910, pp. 116-120
94. *L'annuaire des comtés de Chicoutimi et du lac Saint-Jean*, Le Progrès du Saguenay, Chicoutimi, 1927, pp. 262-263
95. *Ibid.*, pp. 146-148.
96. *Cahier des délibérations de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean*, vol. 1.
97. *Ibid.*, p. 77.
98. *Ibid.*, p. 82.
99. *Ibid.*, p. 97
100. *Ibid.*, pp. 129-130.
101. *Ibid.*, p. 147
102. *Ibid.*, p. 158
103. *Ibid.*, p. 160.
104. *Ibid.*, p. 173
105. *Documents de la Session du Québec*, 1930-31, «Rapport général du Ministre de la Colonisation...», pp. 110-111
106. *Cahier des délibérations de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean*, vol. 2, pp. 1-25
107. *Ibid.*, pp. 24-32.
108. *Ibid.*, p. 52.
109. *Le Progrès du Saguenay*, 5 octobre 1935, «Lancement d'un vaisseau à l'Anse St-Jean».
110. «Entrevue avec M. Henri Boudreault», par Claudie Pelletier
111. Jean-Marie Couët, *Les coopératives forestières au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 1982. Voir aussi le travail de Marc-André Leboeuf, *Le regroupement des coopératives forestières québécoises dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et au niveau provincial*, École des Hautes Études Commerciales, 1983.
112. *Livres des minutes de la Coopérative Forestière de l'Anse-Saint-Jean*, vol. 1. En dehors de la note 110, toute l'information au sujet du syndicat forestier provient de cette source
113. Archives de la Compagnie Price Brothers, 114 LS, Lower Saguenay, 1950-54
114. *Livres des minutes de la Coopérative...*, op. cit.
115. *Le Réveil au Saguenay*, 10 sept. 1985, «L'Anse-Saint-Jean offre beaucoup d'attraits».
116. *Progrès-Dimanche*, 9 févr. 1969, «L'Anse-Saint-Jean, coin pittoresque»

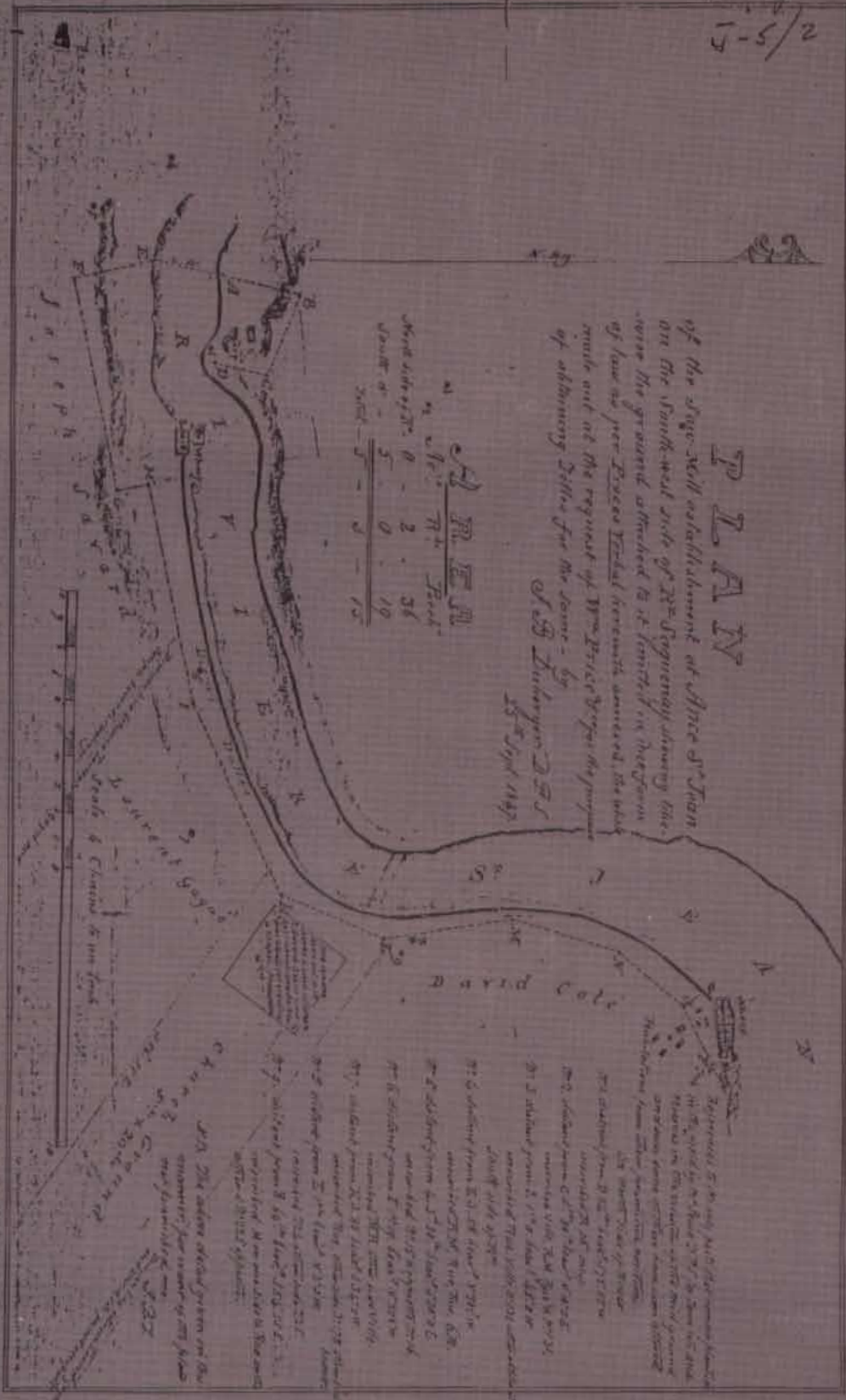
Village  
 4-5/2

# PLAN IV

of the Sigs. Well establishment of Alice S. Joan  
 on the South-west side of 28<sup>th</sup> St. Generally showing the  
 course the ground attached to it formed in the form  
 of low no. per. Stone Trench formed around the well  
 made out of the request of Wm. Price by the purchase  
 of adjoining 28<sup>th</sup> St. for the same - by  
 J. B. Lathrop 28<sup>th</sup> St.  
 15<sup>th</sup> Sept 1892

PLAN IV

Acres	sq. ft.	sq. ft.
2	174,240	36
5	430,560	19
7	603,840	15



1. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long. The well is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

2. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

3. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

4. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

5. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

6. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

7. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

8. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

9. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

10. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

11. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

12. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

13. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

14. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

15. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

16. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

17. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

18. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

19. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.

20. The well is 5' in diameter and is 10' deep. It is situated on the corner of 28<sup>th</sup> St. and 1<sup>st</sup> St. The well is surrounded by a stone trench which is 1' high and 1' wide. The trench is made of stone and is 10' long.